

POUR UNE SUISSE JUSTE, OUVERTE ET SOLIDAIRE

Objectifs de législature 2015–2019

POUR TOUS,
SANS
PRIVILÈGES



UNE POLITIQUE SOCIALISTE POUR UNE SOCIÉTÉ JUSTE, OUVERTE ET SOLIDAIRE

La Suisse fait face à d'importantes échéances, tant en matière de politiques extérieures qu'intérieures. Le 18 octobre prochain, nous verrons se dessiner les majorités qui feront les politiques de la prochaine législature et décideront des orientations qui leurs seront données. Les forces national-conservatrices veulent de plus en plus isoler la Suisse ; elles remettent en cause les droits humains et contribuent au creusement des inégalités sociales. De plus, la politique est malheureusement en grande partie déterminée par des intérêts particuliers et des lobbies. Plus que jamais, la politique socialiste doit donner au peuple la certitude qu'un avenir meilleur, au sein d'une société juste, ouverte et solidaire, est possible. Plus de qualité de vie pour toutes et tous, sans privilèges!

La plateforme électorale du PS présente la vision du parti au travers de dix projets concrets. Il s'agit, par exemple, de renforcer la protection contre le licenciement des travailleur-euse-s âgé-e-s, de passer à des journées d'école continues et gratuites pour toutes et tous ou encore de plafonner les primes d'assurance-maladie à 10% du revenu des ménages.

Avec ses objectifs pour la législature 2015–2019, le Groupe socialiste revient de manière plus exhaustive sur les principes politiques que nous défendons, et sur les prochains objectifs que nous comptons atteindre dans les domaines politiques prioritaires.

Dans cet ouvrage, vous découvrirez les causes pour lesquelles nos élu-e-s fédéraux se battent, tant dans les domaines de la politique sociale, qu'économique, environnementale ou juridique. Ces objectifs de législature seront notre document de référence et d'orientation durant les quatre prochaines années. Ils permettront également aux électrices et électeurs d'évaluer notre action.

Andy Tschümperlin

Président du Groupe socialiste aux Chambres fédérales

SOMMAIRE

Politique sociale et de la formation

1	Pour une politique familiale moderne et sociale	7
2	Pour des rentes solides et une protection sociale mieux adaptée	10
3	Pour un système de santé de qualité et accessible pour tout le monde	13
4	Une démocratie de qualité ne peut se passer d'une école obligatoire performante	16
5	Pour une solide formation professionnelle et à la formation continue à vie pour tout le monde	18
6	Renforcer la formation tertiaire, la recherche et les sciences ainsi que la coopération internationale	21

Politique financière et économique

7	Pour un marché du travail au service des salarié-e-s	27
8	Pour des salaires équitables pour tous	30
9	Pour une politique financière et fiscale sans failles	32
10	Pour une place financière propre au service de l'économie dans son ensemble	35
11	Plus de pouvoir d'achat et de droits pour les consommatrices et consommateurs	37
12	Pour des logements abordables pour tout le monde	39

Ressources naturelles, mobilité et service public

13	Pour un Service public performant pour toute la population et dans toutes les régions	45
14	Pour des transports publics performants dans toutes les régions	47
15	Prenons soin de nos ressources naturelles dans l'intérêt de l'humanité et de l'environnement	49
16	Le tournant énergétique est une chance historique pour l'humanité, l'environnement et l'économie	51

Égalité, démocratie, état de droit et droits politiques

17	Faire de l'égalité la norme	55
18	Pour plus de transparence dans la politique et pour une démocratie forte	58
19	Pour une politique digne vis-à-vis des étranger-e-s et en matière d'asile	60
20	Pour le respect de l'état de droit et la démocratie directe	62

Politique des médias, d'internet et de culture

21	Pour un système médiatique compatible avec la démocratie	67
22	Pour une politique Internet au service de l'individu	69
23	Pour une politique culturelle active au service de la cohésion humaine	72

Europe, politique extérieure et affaires internationales

24	Développer des relations fiables et de qualité avec l'UE	77
25	Pour une politique économique extérieure durable	79

26 Pour une politique étrangère active et solidaire et des organisations multilatérales fortes	81
27 Pour une politique du développement efficace, ciblée sur la lutte contre la pauvreté, les états fragiles et protégeant les biens publics mondiaux	85
Sécurité, droit pénal et paix	
28 Une meilleure qualité de vie grâce à une meilleure sécurité publique pour tout le monde	87
29 La politique pénale doit être raisonnée	89
30 Pour une politique de paix et de sécurité à la hauteur d'un 21 ^e siècle mondialisé	92

A close-up photograph showing several hands working together on a black fabric strap. The hands are positioned around the strap, with some fingers pulling and others holding it steady. The background is slightly blurred, showing a green and white striped fabric and a dark blue fabric with red accents. The overall scene suggests a collaborative or instructional activity, possibly related to sewing or textile work.

**POLITIQUE
SOCIALE ET DE
LA FORMATION**

Contexte

La famille forme et demeure le noyau dur d'une société qui tend de plus en plus à s'individualiser. Elle est un pilier essentiel de notre société, car elle joue un rôle inestimable en matière d'éducation et d'assistance aux proches. En tant que maillon fort d'une chaîne qui lie l'ensemble des individus, elle est ainsi à la fois la source de l'identité et de la solidarité entre les personnes. C'est pourquoi il convient de soutenir et de promouvoir les familles. Ces dernières années, le contexte a beaucoup évolué. Avec un taux de fécondité relativement bas (1,52 enfant par femme), les familles nombreuses sont devenues moins fréquentes. Les rôles entre la femme et l'homme sont en train de se redéfinir, alors que les femmes, souvent mieux formées qu'avant, veulent participer à la vie professionnelle. Mais bien souvent, lorsque les deux parents aspirent à travailler, l'un des deux se voit contraint d'y renoncer, principalement en raison du manque de ressources. Soit les places d'accueil extrafamilial ou parascolaire ne sont pas en nombre suffisant, soit elles sont beaucoup trop chères. La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est ainsi loin d'être réalisée. Cela n'encourage pas les jeunes couples à procréer et ne permet pas de mettre en valeur un potentiel incalculable pour l'économie suisse. Par ailleurs, le divorce n'est depuis longtemps plus un tabou, ce qui a accru le nombre de familles monoparentales ou recomposées. Ce sont ces familles qui sont le plus exposées aux risques sociaux et, partant, à la pauvreté. De surcroît, le vieillissement démographique pose certains défis majeurs en matière de relations intergénérationnelles et de politique familiale. C'est le cas du domaine de la santé et des soins, où le nombre de patient-e-s avec des maladies chroniques ira en augmentant, pesant ainsi sur les coûts de la santé. Mais c'est aussi le cas au niveau des retraites : à l'heure actuelle, 3,4 actifs financent un retraité alors que dans 20 ans, l'on ne comptera plus que 2 actifs pour 1 retraité. De plus, suite aux réductions budgétaires dans divers cantons et à l'augmentation massive des prix du logement, les familles sont davantage mises à contribution. C'est la solidarité entre les personnes qui est attaquée de toute part par les chantres de la responsabilité individuelle et du conservatisme. Le rejet, en 2013, de l'article constitutionnel sur la famille par une majorité des cantons est symptomatique de ces évolutions.

Ce que nous défendons

Pour le PS, une politique familiale en phase avec le développement de la société est primordiale. Tout un chacun doit pouvoir vivre et cultiver un mode de vie qui lui soit propre, sans subir de discrimination. Le PS s'engage ainsi en faveur d'une définition moderne de la famille et de l'ouverture du mariage à toutes les formes de vie. Il est nécessaire d'adopter une position claire et égalitaire face à la diversité des modes de vie familiale. Le terme de « famille » doit être compris de manière étendue et doit

être renforcé. En effet, la famille représente davantage que le lien du sang ou le sexe biologique des parents. Constituer une famille signifie cultiver l'assistance mutuelle, faire confiance, prendre ses responsabilités, bénéficier d'une sécurité ou encore être à l'abri de tout danger. Ces valeurs, les parents peuvent les transmettre, quelles que soient leur identité ou leurs orientations sexuelles. L'égalité des chances est aussi au cœur de la politique socialiste : nul ne doit être exclu de la vie en société pour des raisons financières. Cela implique que tout le monde devrait pouvoir accomplir la formation de son choix, être en mesure de trouver un travail qui lui convienne et qui lui permette de concilier vies familiale et professionnelle. Le PS défend en outre une politique où l'état social soulage les familles sur le plan financier, afin d'empêcher que celles-ci ne vivent dans la pauvreté et d'assurer un développement optimal de l'enfant.

Les acquis du PS

Grâce à la persévérance socialiste, la Suisse a fait un pas dans la bonne direction en ce qui concerne la modernisation du droit familial. Ainsi, le droit d'adoption a pu être adapté, afin que toute personne adulte, quel que soit son état civil ou son mode de vie, puisse adopter l'enfant de son ou sa partenaire. Le PS s'est également battu pour l'introduction de l'autorité parentale conjointe, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Depuis 2003, la Suisse dispose d'un programme fédéral d'impulsion à l'accueil extra-familial en faveur duquel le PS s'est engagé activement. Grâce au soutien du PS, le programme a pu être prolongé une nouvelle fois pour une durée de quatre ans. Enfin, les allocations familiales ont pu être étendues aux indépendant-e-s sous l'impulsion du PS.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Afin de permettre une meilleure conciliation entre vies familiale et professionnelle, nous militons pour que les familles puissent disposer gratuitement des écoles à journée continue. De plus, le PS exige que l'offre des places d'accueil extra-familial soit étendue le plus rapidement possible et que celle-ci soit financée selon le revenu des ménages. Les employeurs devraient également être mis à contribution dans ce domaine au travers d'incitatifs fiscaux.
- L'égalité entre hommes et femmes n'est pas encore réalisée dans la répartition des tâches professionnelles et familiales. De nouveaux modèles, tel le partage de travail (« jobsharing ») doivent être encouragés, tout comme le travail à temps partiel pour les hommes. Les travailleur-euse-s à temps partiel et à temps plein doivent être traités de façon identique du point de vue de toutes les assurances sociales. Dans le cadre de la réforme « Prévoyance vieillesse 2020 » en particulier, le PS s'engagera pour que les femmes, lesquelles sont plus enclines à exercer une activité à temps partiel, ne soient pas désavantagées lors de la perception de leur rente.
- Le PS demeure persuadé que l'éducation et l'épanouissement des enfants passent par la présence des deux parents. C'est pourquoi il demande instamment l'instauration d'un congé parental de 24 semaines financé par le régime des allocations intégrant les 14 semaines minimales du congé maternité. Il est également temps de promouvoir la mise en place d'un congé parental d'adoption. Pour ce qui

est des enfants issus de familles immigrées, les efforts d'intégration doivent être redoublés afin d'améliorer leurs chances de départ.

- L'importance des tâches dans le domaine du « care » s'accroît continuellement, suivant l'évolution du vieillissement de la population. Il convient de renforcer le service public dans ce secteur, et cela aussi bien sur le plan de l'approvisionnement médical, que sur le plan de l'encadrement des enfants et des personnes âgées. Dans ce contexte, le PS réclame la mise en place d'un système d'allocations d'assistance, couplé d'un congé pour les personnes qui prennent soin d'un proche malade ou en fin de vie.
- Afin de mieux soutenir les familles à revenus modestes et dans le but de promouvoir des modèles permettant de concilier vies sociale, familiale et professionnelle, une loi-cadre régissant les prestations complémentaires pour les familles doit être élaborée avec les cantons. D'autre part, le PS soutient l'instauration des chèques-enfants. Ceux-ci remplaceront le système injuste des déductions fiscales pour enfants, dont les familles à hauts revenus sont les premières à bénéficier.
- Les primes d'assurance-maladie constituent une charge importante sur le budget des familles. C'est pourquoi le PS se bat en faveur de la gratuité de celles-ci pour les enfants et tous les jeunes encore en formation n'ayant pas atteint l'âge de 25 ans.
- Le PS soutient l'harmonisation des bourses d'études au niveau fédéral et, en ce sens, l'initiative populaire de l'Union des étudiant-e-s de Suisse, qui réclame en sus l'octroi d'aides financières par la Confédération garantissant un niveau de vie minimal aux étudiant-e-s.
- De nombreuses régions en Suisse sont victimes de la pénurie de logements et de la hausse loyers. Le PS maintiendra la pression pour offrir un lieu de vie accueillant aux familles. Cela implique l'encouragement des coopératives de construction et d'habitat ainsi que la promotion des logements d'utilité publique. Pour ce faire, les sols appartenant à des entreprises liées à la Confédération doivent être mis à disposition. Le PS revendique le développement et l'augmentation de l'offre de logements adaptés aux besoins des personnes âgées. Et afin de juguler la spéculation sur le marché immobilier, le PS soutient l'introduction de la « formule obligatoire ».
- Le PS exige de combattre plus efficacement l'homophobie et la transphobie en les soumettant à la norme pénale antiracisme. En outre, il est temps d'ouvrir le mariage aux couples de même sexe et de permettre l'adoption d'un enfant ou encore de recourir à la procréation médicalement assistée aux mêmes conditions que les couples hétérosexuels. La stérilisation forcée des personnes trans* doit être abolie.

2

POUR DES RENTES SOLIDES ET UNE PROTECTION SOCIALE MIEUX ADAPTÉE

Contexte

La sécurité sociale comprend toutes les mesures visant à offrir aux personnes une protection financière face aux risques de la vie et de leur éviter de tomber dans la pauvreté. Ces mesures couvrent essentiellement les risques de chômage, de vieillesse, de décès, de survie, d'invalidité, de maladie, d'accident et de maternité. Le contexte entourant la protection sociale suisse est devenu tendu. L'état social est mis sous pression, tant sur le plan financier que politique. Les personnes touchant des prestations des assurances sociales se voient davantage discriminées. Les bénéficiaires de l'aide sociale sont, quant à eux, de plus en plus stigmatisés et la couverture du minimum vital menacée, voire même parfois sacrifiée sur l'autel des mesures d'austérité. Les attaques contre le système de protection sociale se multiplient et visent à remettre en cause le principe de solidarité au profit de la responsabilité individuelle. Les transferts de coûts et de responsabilités d'une assurance à l'autre mettent au jour les problèmes de coordination. C'est tout un système qui, de surcroît, va au-devant des défis importants que représentent le vieillissement de la population, la diversification des modes de vie qui ne s'appuie plus forcément sur la stabilité de la cellule familiale ou encore les changements structurels de l'économie impliquant de nouvelles données en matière de qualification. Ce sont des évolutions auxquelles la Suisse devra apporter des réponses afin de conserver une protection sociale efficace. Sous cette perspective, la réforme «Prévoyance vieillesse 2020» constituera l'un des grands projets de ces prochaines années.

Ce que nous défendons

Tout au long de son histoire, le PS a été l'avocat de la justice sociale et il s'oppose aujourd'hui frontalement aux attaques tant directes qu'insidieuses à l'encontre des personnes qui sont exposées de manière passagère ou durable aux risques sociaux. Au cœur des préoccupations du PS se trouve la solidarité entre les générations, entre les actifs et les sans-emploi ou encore entre les personnes en bonne santé et les malades ou en situation de handicap. Tout individu faisant face à la pauvreté, à la détresse ou à l'exclusion est victime des défaillances du système et devrait trouver dans l'état social un soutien et une protection. Au demeurant, le PS est le garant des acquis sociaux et assure le maintien de la cohésion sociale. Il défend le principe d'assurance et condamne les dérives visant à retourner vers le principe archaïque de l'assistance. Ce dernier ne fait que réveiller les stigmatisations et gaspille des ressources en ne s'attaquant pas aux racines des problèmes. Au surplus, le PS privilégie une réforme systémique passant par une meilleure coordination et une harmonisation des régimes sociaux.

Les acquis du PS

Ces dernières années, l'AI a été fortement mise sous pression et, grâce à l'engagement du PS, le deuxième volet de la 6e révision, qui prévoyait surtout des coupes dans les prestations, a été scindé en deux parties après que le premier projet a été rejeté. Le projet 3 a pu être suspendu, en attendant les résultats de l'évaluation de la 5e révision et de la révision 6a. Avec le soutien du PS, la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées a été ratifiée et est entrée en vigueur en 2014. Enfin la réforme de l'assurance-accident est sur le point d'aboutir à un compromis largement approuvé par le PS.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Les coupes dans les diverses assurances sociales n'ont fait que reporter les coûts vers d'autres instruments de la protection sociale. Afin d'assurer une meilleure coordination entre toutes les assurances, le PS va s'engager en faveur de l'introduction d'une assurance générale du revenu. Cela permettra de protéger toute personne qui, provisoirement ou durablement, se retrouve sans activité professionnelle en raison de maladie, de maternité, d'invalidité, d'accident, de chômage, de service militaire ou civil, en leur assurant une couverture financière. Elle permettra de créer des effets de synergie tout en évitant les redondances. Au niveau de l'insertion aussi, le système actuel, avec sa pluralité de régimes, génère des injustices intolérables.
- Les bénéficiaires de l'aide sociale sont traités de manière inégale selon leur canton de résidence et se retrouvent sous pression à cause des mesures d'économies. Afin de favoriser l'égalité de traitement et une meilleure prise en charge des personnes touchées, le PS plaide en faveur d'une loi-cadre fédérale sur l'aide sociale, prévoyant des standards minimaux et un soutien financier de la Confédération aux cantons et aux communes. De surcroît, il convient de clarifier le rôle des entreprises sociales, dont le but doit correspondre aux objectifs de réinsertion sur le marché du travail ordinaire.
- Alors que globalement le nombre de bénéficiaires d'une rente AI est en diminution, de plus en plus de jeunes finissent par en toucher des prestations, la plupart du temps pour des raisons psychiques. Afin de contrer cette évolution inquiétante, le PS demande que des efforts rapides soient faits en matière de prévention et de réinsertion sociale. Au lieu de procéder à des économies arbitraires, des réformes qualitatives doivent être initiées afin que la réintégration professionnelle des rentiers soit facilitée. Des éléments incitatifs doivent y être introduits pour que le monde de l'économie prenne également ses responsabilités.
- Depuis l'entrée en vigueur de la 4^e révision de la Loi sur l'assurance-chômage (LACI), de nombreux chômeurs se retrouvent plus rapidement en fin de droit, puis à l'aide sociale. Par conséquent, ils peinent à décrocher un nouvel emploi. Le nombre de chômeurs de longue durée est croissant, particulièrement chez les travailleur-euse-s âgé-e-s. Le PS exige un renforcement de la protection contre le licenciement de ces personnes. D'autre part, les mesures du marché du travail fournies par le chômage doivent être renforcées par un encouragement à la formation et au perfectionnement, ainsi que la mise en place de modèles flexibles d'emploi.

- Selon une étude de l'OCDE, la pauvreté des personnes âgées en Suisse est élevée. Sur le plan international, la Suisse figure au 4^e rang, derrière la Corée, l'Australie et le Mexique, avec 21,8% des plus de 65 ans qui vivent d'un revenu au-dessous du revenu médian équivalent. En ce sens, le mandat constitutionnel, qui prévoit le maintien du niveau de vie de manière appropriée grâce à l'AVS et aux caisses de pension, n'est plus rempli. La réforme de la « Prévoyance vieillesse 2020 » doit inéluctablement passer par une consolidation du 1^{er} pilier afin de renforcer la solidarité, indépendamment des performances du marché des capitaux. Par conséquent, les rentes de l'AVS devront être augmentées de 10 %, raison pour laquelle le PS soutient l'initiative populaire AVSplus. De même, il adhère à l'initiative populaire sur l'imposition des successions visant à fournir des ressources de financement axées sur la justice fiscale. Tant que les rentes de l'AVS et du 2^e pilier n'assureront pas une vie digne aux retraité-e-s, le PS poursuivra son engagement en faveur du maintien et de l'amélioration des prestations complémentaires.
- Le PS approuve les principaux axes de la réforme de la « Prévoyance vieillesse 2020 ». Néanmoins, il conditionne l'harmonisation de l'âge de la retraite des femmes à la mise en œuvre de l'égalité salariale, afin de ne pas péjorer ces dernières lors de la retraite. D'une part, les revenus d'une activité lucrative sont des paramètres de calcul de la rente, d'autre part, les femmes sont surreprésentées dans les secteurs d'activité à bas salaires et sous-représentées dans les fonctions de direction et de cadre. En outre, les femmes s'adonnent très souvent au travail dit de « care », à savoir les tâches ménagères et éducatives. Dès lors, le PS revendique que ce travail non rémunéré soit revalorisé.
- Pour ce qui est du 2^e pilier, le PS reste très critique envers l'abaissement du taux de conversion LPP de 6,8 à 6 %, sans l'instauration d'une base statistique justifiant le bien-fondé d'une telle mesure. Les classes sociales les plus concernées par cette diminution ont une espérance de vie habituellement moindre. D'autre part, le PS demande que des efforts soient faits de la part des assureurs-vie qui, au travers de la quote-part minimum, partageant le résultat des placements entre assuré-e-s et assureurs, engrangent au passage plusieurs millions de bénéfices par année. Ces mêmes bénéfices pourraient être réutilisés pour le financement des rentes. Cette quote-part doit être relevée, voire même supprimée.
- Le PS milite activement pour la mise en œuvre de la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées. Il fait en sorte que les personnes en situation de handicap puissent participer à la vie sociale et soutient une approche inclusive. Il promeut également l'extension des budgets prévus pour l'assistance. Les dispositions de la Loi sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées doivent enfin être appliquées, notamment dans les gears.

3

POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE POUR TOUT LE MONDE

Contexte

Le système de santé suisse compte parmi les meilleurs au monde. Les patient-e-s suisses sont généralement pris-es en charge rapidement, la technologie et la compétence des professionnel-le-s de la santé sont à la pointe tandis que la qualité est relativement bonne. Ces facteurs ont contribué à l'augmentation de l'espérance de vie. Néanmoins, ce système a un coût. La Suisse possède l'un des systèmes de santé les plus chers au monde : selon l'OCDE, elle se situe à la 4^e place en matière de dépenses. Les coûts de la santé ont, en moyenne, augmenté de manière nettement plus rapide que le coût de la vie. Depuis 1995, les dépenses ont augmenté de 3,9 % par an avec des pics allant jusqu'à 6,4 %. Depuis l'introduction du nouveau financement hospitalier, qui voulait renforcer la concurrence entre les hôpitaux et ainsi conduire à une plus grande qualité des soins et une meilleure maîtrise des coûts, cette évolution à la hausse ne s'est pas atténuée. Par ailleurs, les ménages sont de plus en plus mis à contribution. En 2012, ils finançaient 61,3 % des coûts de la santé, ce qui s'est traduit également par une augmentation massive des primes. Avec le vieillissement qui se profile à l'horizon et qui a pour corollaire un besoin accru en soins médicaux, cette tendance ne va pas pouvoir être inversée sans une réforme de fond du système de financement.

Ce que nous défendons

Dans le cadre des discussions aux Chambres fédérales, le PS s'engage afin de garantir un accès universel de toute la population à des soins médicaux d'une qualité irréprochable. Le PS place la sécurité et la volonté des patient-e-s au cœur de ses préoccupations, ce pourquoi il plaide en faveur d'un renforcement de la qualité des soins qui soit non pas seulement basé sur des critères d'économicité, mais qui tienne compte de l'efficacité des traitements. Pour ce faire, le PS plaide également en faveur d'une meilleure information aux patient-e-s et d'un renforcement de leurs droits. De surcroît, la santé constituant un bien public, il est nécessaire que l'Etat reste aux commandes dans ce domaine, afin de mieux répondre aux besoins de la population. Au surplus, il est indéniable que la question d'un financement plus juste du système se posera à nouveau, même après le refus en votations de la caisse publique. Ainsi, le PS milite pour que le montant des primes individuelles dépende du revenu de tout un chacun.

Les acquis du PS

La loi sur l'assurance-maladie de 1996 et la mise en place de l'assurance de base sont le fruit des efforts socialistes. Depuis, le PS a pesé de tout son poids pour y apporter des améliorations substantielles. Grâce à son soutien, un frein à la chasse aux bons risques par les assureurs a pu être tiré. Ainsi le modèle de la compensation des

risques a pu être affiné en y ajoutant les critères du séjour hospitalier ou en EMS et du prix des médicaments. L'initiative sur la caisse publique a – malgré son rejet par le peuple en septembre 2014 – permis d'amener des améliorations majeures comme la Loi sur la surveillance de l'assurance-maladie sociale ou encore la correction des primes payées en trop. Le PS a également porté le nouvel article constitutionnel sur les soins médicaux de base qui contraindra l'Etat à veiller à leur accessibilité et à leur qualité. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie « Santé 2020 », le PS s'investit pour une meilleure qualité et coordination des soins.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Le vieillissement de la population pose des défis majeurs en matière de qualité des soins. L'augmentation des maladies chroniques nécessitera une coordination améliorée des traitements et augmentera le besoin en soins intégrés. Pour ce faire, le PS soutient la mise en place du dossier électronique du patient. Cela permettra aux professionnels de la santé en contact avec les patients concernés de consulter les données pertinentes en tout temps.
- Afin d'endiguer la sélection des risques et de garantir le traitement équitable de chaque patient-e, le PS prône la création d'un pool des hauts risques entièrement financé par l'Etat, afin de mieux prendre en charge les malades chroniques et les patient-e-s générant des coûts de traitement élevés. A cet égard, il convient de séparer rapidement l'assurance de base des assurances complémentaires. En outre, il doit être permis aux cantons qui le souhaitent de mettre en place des caisses maladie publiques uniques.
- Les primes ont connu une telle augmentation ces dix dernières années que leur charge est devenue insupportable pour de nombreux ménages. C'est pourquoi le financement du système de santé doit devenir plus juste et social. Afin de soulager les familles, le PS exige la gratuité des primes pour enfants et les jeunes adultes en formation n'ayant pas encore atteint l'âge de 25 ans. De même, le PS demande que le système des réductions individuelles de primes soit aménagé de telle manière que les primes ne représentent pas plus de 10% des revenus d'un ménage. Sur le long terme, le PS reste persuadé de la nécessité d'un système de primes basé sur le revenu net des personnes.
- Il est nécessaire de renforcer et clarifier les critères de planification hospitalière pour aider les cantons à mener une politique cohérente pour une allocation optimale des ressources. Le nouveau financement hospitalier et le forfait par cas, introduits en 2012, requièrent des réformes afin de supprimer les incitatifs négatifs. Aux yeux du PS, il convient de renforcer le pouvoir public. Les financements cantonaux doivent être conditionnés à l'obligation d'accomplir des tâches relevant du service public. Ainsi, le PS demande que les hôpitaux désirant entrer sur les listes hospitalières cantonales aient l'obligation de former un minimum de personnel. A cet égard, un fonds sera créé afin de récompenser les hôpitaux qui investissent dans la formation. Une telle mesure permettrait de remédier à la pénurie de personnel soignant.
- Le PS milite pour que les personnes âgées puissent vivre une vieillesse digne et de manière la plus autonome possible. Pour ce faire, il soutient la mise en place d'un réseau de soins ambulatoires, stationnaires et semi-hospitaliers. Ceux-ci favorisent

l'accompagnement et répondent aux exigences individuelles. L'État participe au financement des soins de longue durée et à l'accompagnement, il garantit la qualité des soins et veille aux bonnes conditions de travail dans ce domaine.

- Le PS s'engagera pour une solution durable dans le pilotage du domaine ambulatoire. A ce titre, il est hors de question d'introduire un mécanisme visant à accroître la concurrence entre les fournisseurs de prestations, telle que l'introduction de la liberté de contracter pour les assureurs. Le PS ne peut envisager qu'une solution où le pouvoir public joue un rôle majeur. Il considère que les cantons sont les mieux à même d'assurer une planification cohérente de l'approvisionnement en soins. D'autre part, il sera nécessaire d'uniformiser le financement des domaines stationnaire et ambulatoire, sans provoquer de rationnement des soins.
- Dans l'optique d'un renforcement du droit des patient-e-s, le PS veut promouvoir la création d'un fonds destiné à indemniser les patients qui subissent des dommages en cas de défauts de qualité ou de complications à la suite d'un traitement. Ce fonds sera alimenté par des contributions de l'Etat, des fournisseurs de prestations et des entreprises du secteur de la santé.
- La Confédération est priée de procéder rapidement à la mise en œuvre de sa stratégie de qualité, en collaboration avec les prestataires et les organisations de patient-e-s. Cela passe par un appui financier aux organisations qui évaluent les prestations et promeuvent leur amélioration d'un point de vue qualitatif.
- Si le PS est conscient de l'importance économique en Suisse de l'industrie des produits thérapeutiques, il refuse de lui accorder des privilèges économiques au détriment, par exemple, de l'accès à des médicaments ou des traitements novateurs. De même, les patient-e-s atteint-e-s de maladies rares ne doivent pas devenir des laissés-pour-compte. Il convient de mettre en œuvre rapidement le concept des maladies rares du Conseil fédéral afin d'encourager la recherche des médicaments pour leur traitement et de faciliter leur remboursement. L'économie privée devrait également être mise à contribution et remplir sa part de responsabilité dans le financement de projets de recherche clinique sur les maladies orphelines.
- En matière de continuité des soins et des prestations ainsi que de leur financement, il existe de sérieuses lacunes lors du passage d'une assurance sociale à l'autre. Ces lacunes apparaissent d'autant plus crasses et injustes lorsque l'état de santé d'une personne et le besoin en soins ne se sont pas modifiés. C'est le cas des infirmités congénitales, dont les traitements sont remboursés par l'AI jusqu'au passage de la 20^e année. Les bénéficiaires subissent ensuite les conséquences de ruptures d'accès aux prestations lorsqu'ils sont pris en charge par l'assurance-maladie. Le PS considère ces inégalités de traitement comme injustifiées et il s'engage à combattre ces carences dans le système de santé.
- Nous voulons aborder la question de l'harmonisation de la LAA et de la LAMal. En effet, l'assurance-maladie offre une protection moindre que l'assurance-accident, que ce soit au niveau du financement des soins (absence de franchise et de quote-part dans la LAA) ou de prestations (indemnités journalières ou encore les rentes de la LAA). Le PS désapprouve ces déséquilibres et demande que la couverture maladie se mette au moins au niveau de l'assurance-accident.

4

UNE DÉMOCRATIE DE QUALITÉ NE PEUT SE PASSER D'UNE ÉCOLE OBLIGATOIRE PERFORMANTE

Contexte

Nous bénéficions d'un système scolaire de haute qualité qui permet à tous les enfants d'accéder à l'instruction. L'école publique est presque le seul endroit où les enfants et adolescent-e-s de toutes les couches sociales et sociétales se rencontrent, formant ainsi le principal creuset de l'intégration. En réalité, l'origine et le statut social jouent un rôle déterminant pour les chances de développement d'un enfant, dès son plus jeune âge. L'école obligatoire relève de la responsabilité des cantons et des communes. Depuis l'inscription dans la Constitution des articles sur la formation, en 2006, il y a aussi un travail d'harmonisation à faire, notamment pour les objectifs des niveaux de formation. Si l'harmonisation ne se fait pas par la voie de la coordination, c'est la Confédération qui intervient en édictant les prescriptions nécessaires. Le « Plan d'études romand » (PER), « HarmoS », le « Lehrplan 21 » en Suisse alémanique et le « Piano di studio » au canton du Tessin sont des étapes importantes sur le chemin d'un système scolaire harmonisé, transparent et offrant une meilleure égalité des chances, à condition que les moyens nécessaires soient dégagés pour sa mise en œuvre.

Ce que nous défendons

Le droit à l'instruction est un droit humain. Tout enfant a droit, dès sa naissance, à un encouragement et à une instruction adaptés à son âge et ce, quel que soit son statut social. Ce principe vise à accroître les chances d'un développement optimal de tout enfant, quelle que soit son origine. Outre une école élémentaire gratuite il faut veiller à la mise en place de garderies de qualité et abordables, ainsi que d'écoles à journée continue dès le plus jeune âge. L'éducation, c'est non seulement la transmission du savoir mais aussi le développement social, émotionnel, moteur et artistique.

Si le PS suisse s'engage pour une Suisse ouverte et tolérante, ce n'est pas uniquement vers l'extérieur, mais aussi vers l'intérieur. Cela implique de cultiver la diversité des cultures et des langues, notamment à l'école. Le respect et la tolérance sont les éléments fondamentaux du vivre-ensemble. Il faut aussi garantir des directions professionnelles d'écoles, de bonnes conditions de travail au corps enseignant, des normes d'instruction transparentes et une collaboration constructive avec les représentants légaux pour parvenir à un environnement éducatif motivant et épanouissant. HarmoS offre un cadre dans lequel ces objectifs peuvent être réalisés. Le Lehrplan 21 crée les conditions cadres d'un enseignement centré autour de l'enfant et de son besoin d'instruction. Economiser sur la formation crée un préjudice durable. Il faut s'y opposer avec force.

Les acquis du PS

En 2006, le peuple a approuvé, à une écrasante majorité, les articles constitutionnels sur la formation initiés par le PS. HarmoS et les plans d'études régionaux sont des

projets importants, auxquels le PS a participé, qui permettent de concrétiser et de réaliser au quotidien dans les écoles les principes ancrés dans la Constitution. Dans un souci de cohésion nationale, le PS a fortement influencé le débat sur l'enseignement des langues étrangères et clairement établi que l'enseignement d'une seconde langue nationale était indispensable à l'école primaire. Une disposition sur la promotion de l'enseignement musical soutenue par le PS a été ancrée dans la Constitution.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Les chances d'instruction d'un enfant demeurent trop fortement tributaires de l'origine et de la position sociale des parents. C'est pourquoi nous militons pour des écoles gratuites à journée continue et des structures d'accueil extra-familial qui soient financées par les ménages selon leurs revenus. Les enseignements sportifs, manuels et artistiques en font partie.
- Il faut poursuivre les efforts d'harmonisation de l'école exigés par la Constitution. Les parties contraignantes de HarmoS doivent être déclarées de force obligatoire si l'harmonisation entre les cantons exigée par le peuple et par la Constitution ne se réalise pas par la voie de la coordination.
- Le Lehrplan 21 doit être introduit dans les cantons alémaniques avec les ressources nécessaires par les instances spécialisés compétentes, comme c'est déjà le cas en Suisse romande. Cette démarche requiert des moyens didactiques appropriés, p.e. un accompagnement individuel et des unités pédagogiques par petits groupes, ainsi que la formation continue du corps enseignants.
- Dans un souci d'égalité des chances, nous voulons une école qui renonce à la sélection jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Nous militons pour la création de passerelles souples et pour l'accompagnement individualisé plutôt que pour le redoublement, les classes spéciales ou les classes d'insertion.
- Nous militons pour une école intégrative. Les enfants éprouvant des besoins particuliers doivent être scolarisés, dans la mesure du possible, à l'école ordinaire, à condition que les ressources nécessaires soient mises en place et que la classe et le corps enseignant soient assistés par des spécialistes.
- La formation continue, les conditions de travail et la rémunération du corps enseignant sont des aspects importants pour l'accomplissement de cette mission ambitieuse. Nous militons pour offrir de bonnes conditions au corps enseignant.
- La Suisse doit intensifier les échanges entre les régions linguistiques. L'enseignement d'une seconde langue nationale au primaire doit rester obligatoire dans tous les cantons. En complément, un échange linguistique systématique et sur tout le territoire doit prendre place entre les élèves et au niveau du corps enseignant. L'idée de l'enseignement bilingue, surtout dans les cantons bilingues, doit être appuyée. Pour les enfants de langue étrangère, il faut promouvoir la langue maternelle (enseignement LCO) en plus de l'acquisition préscolaire, la plus précoce possible, de la langue scolaire.
- L'école doit préparer les enfants et les jeunes à une vie de citoyen-ne-s matures. A cet effet, l'instruction politique doit faire partie intégrante du programme pédagogique. La revendication de l'abaissement du droit de vote à l'âge de 16 ans en fait partie.
- Nous militons pour une application systématique de l'article sur la promotion de l'enseignement musical.

5

POUR UNE SOLIDE FORMATION PROFESSIONNELLE ET POUR UNE FORMATION CONTINUE À VIE POUR TOUT LE MONDE

Contexte

L'instruction est indispensable au développement personnel et à la capacité de vivre une vie autonome. La formation continue en fait partie. La formation, les chances professionnelles, la pauvreté et la santé sont liées. Le taux de chômage des personnes de 26 à 56 ans, sans formation post-obligatoire, est deux fois et demi plus élevé que pour les personnes qualifiées du même âge. On note un faible niveau général d'instruction parmi les bénéficiaires de l'aide sociale. Ces personnes travaillent souvent dans des branches aux salaires inférieurs à la moyenne ou à temps partiel. Elles sont particulièrement vulnérables aux fluctuations conjoncturelles et leurs chances sur le marché du travail sont faibles si elles perdent leur emploi. Notre modèle de formation en alternance et perméable est indispensable pour permettre aux jeunes d'exercer une activité porteuse de sens et de s'en sortir dans un monde du travail qui évolue rapidement. Grâce à la maturité professionnelle et aux instituts d'études supérieures, il est possible de se former et de se perfectionner à un niveau élevé.

Ce que nous défendons

Un pays prospère et performant ne saurait se passer de citoyen-ne-s bien formés et possédant un esprit critique affûté. La perméabilité du système doit être préservée et même renforcée. Elle est en effet indispensable pour garantir l'égalité des chances et permettre aux jeunes de suivre leur voie, quelle que soit leur origine. L'intégration des élèves plus faibles est aussi nécessaire pour des raisons sociales et sociétales. Il faut combattre activement le risque de pénurie de main d'œuvre spécialisée, accentué par l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse. La population possède un fort potentiel pour détendre la pénurie de main d'œuvre spécialisée grâce à des mesures appropriées, notamment au niveau de la formation professionnelle de base. Des outils de formation de rattrapage existent pour les adultes. Le rattrapage du CFC, le développement des compétences fondamentales, les procédures de validation ou la réinsertion en font partie. La possibilité pour tout le monde d'utiliser les possibilités de formation continue à toutes les étapes de la vie est également primordiale pour mettre idéalement à profit les aptitudes et l'expérience. Il faut pour cela tenir compte des besoins particuliers et des circonstances de vie, par exemple en ce qui concerne les personnes en réinsertion, les travailleur-euse-s avec des obligations de soins ou les migrant-e-s. Le manque de moyens financiers ou de temps, qui constitue le principal obstacle, doit être éliminé par des mesures telles que le congé de formation. Les travailleur-euse-s âgé-e-s, précisément, doivent pouvoir apporter leur grande expérience et être accompagnés de façon ciblée pour pouvoir rester ou revenir dans le circuit professionnel.

Les acquis du PS

En vertu de l'article de la Constitution sur la formation, la Confédération a été chargée d'élaborer une loi sur la formation continue. Le PS l'a fortement marquée de son influence. Même si le PS aurait souhaité aller plus loin dans les dispositions avec, par exemple, un congé de formation continue payé, des idées importantes ont été intégrées au texte. On peut citer en particulier le développement des compétences élémentaires comme la lecture, l'écriture, le calcul, les connaissances informatiques et Internet. En matière de formation continue, le PS a plaidé pour un financement suffisant et pour donner à la formation professionnelle une valeur reconnue, équivalente à celle des autres parcours de formation.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Le taux de réussite aux examens du niveau secondaire II doit être porté d'environ 90 % à au moins 95 %. L'aménagement des passerelles entre l'école obligatoire et l'entrée dans la vie active doit être étroitement accompagné.
- Il y a dans ce pays des jeunes qui ne trouvent pas de place d'apprentissage et des entreprises qui ne parviennent pas à pourvoir des postes vacants. Faisons en sorte, par des mesures ciblées, que l'offre et la demande s'équilibrent. Même les jeunes moins performants doivent trouver une place d'apprentissage.
- Les contributions fédérales au cofinancement de projets innovants de formation professionnelle doivent continuer à promouvoir la gestion des cas, tout en satisfaisant aux exigences d'une formation professionnelle moderne. Les formations passerelles, les préapprentissage, les stages ou les projets d'accompagnement personnalisés sont importants pour les jeunes qui risquent de sortir du système.
- La protection légale des jeunes travailleur-euse-s (interdiction de travailler plus de 9 heures par jour pour les jeunes de 16 ans, travail dominical interdit aux apprenti-e-s) doit être strictement respectée afin de ne pas porter atteinte à leur développement physique et psychique.
- La formation professionnelle doit suivre le rythme des transformations de l'économie ou des évolutions sociétales et technologiques. Les professions et formations dans le domaine des technologies vertes (cleantech), en particulier, doivent être mises sur pied et développées.
- L'initiative de la Confédération visant à combattre la pénurie de personnel qualifié doit être confortée de façon ciblée en recourant entre autres à des dispositifs de rattrapage et qualifiants pour les travailleur-euse-s. C'est tout particulièrement le cas pour les travailleur-euse-s âgé-e-s et les femmes, notamment en ce qui concerne les professions dans les domaines de la santé ou des « MINT » (mathématiques, informatiques, sciences naturelles et techniques). Des mesures propres à motiver de manière ciblée les jeunes à choisir des métiers souffrant d'une pénurie particulièrement importante de main d'œuvre spécialisée sont nécessaires.
- Les mutations rapides du monde de travail ainsi qu'une société de plus en plus hétéroclite et vieillissante nécessitent des offres adaptées aux besoins en matière de formation continue et de rattrapage, qui tiennent tout particulièrement compte des chances des femmes, de la main d'œuvre âgée de plus de 50 ans et des personnes ayant des obligations de soins. Les frais du rattrapage et de la formation

continue professionnels doivent être financés et la possibilité d'une couverture de la perte de gain doit être créée.

- Les personnes de plus de 40 ans doivent pouvoir bénéficier de conseils gratuits en matière d'orientation professionnelle et de formation continue. Ces conseils doivent s'appuyer un bilan de compétences afin de leur permettre de rester performantes dans leur domaine d'activité jusqu'à la retraite ou, si nécessaire, de se préparer à une réorientation professionnelle.
- Des offres et des incitations sont nécessaires pour les adultes non qualifiés ou non titulaires d'un diplôme reconnu et plus particulièrement pour les migrant-e-s. L'expérience professionnelle doit être assimilée à la qualification. Nous militons pour une formation modulaire
- L'instruction civique doit être encouragée dans le cadre de l'instruction générale des jeunes au niveau secondaire II. La prise de parole et la participation démocratiques sont en effet indispensables à une démocratie vivante.

6

RENFORCER LA FORMATION TERTIAIRE, LA RECHERCHE ET LES SCIENCES AINSI QUE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Contexte

La formation, la science, la recherche et l'innovation sont des ressources primordiales de la Suisse, garantes de notre prospérité. Le niveau d'enseignement et de recherche de nos instituts d'études supérieures est à la pointe sur le plan international. Les hautes écoles spécialisées, axées sur la pratique, offrent une alternative équivalente. Malheureusement, la Confédération et les cantons ne tiennent pas suffisamment compte de ce contexte favorable. Les dépenses en matière de formation ne sont pas à la hauteur des besoins et ce, d'autant plus que le nombre de personnes à former augmente. La corrélation entre l'origine, les moyens financiers des parents et le parcours scolaire subsiste et l'actuel système de bourses d'études ne parvient pas à corriger ce déséquilibre.

L'internationalisation est de plus en plus importante dans le domaine scientifique. Après la suspension des négociations pour l'association de la Suisse aux programmes de formation et de recherche de l'UE, les étudiant-e-s, les chercheur-euse-s, les universités et les entreprises se trouvent dans l'incertitude. Ils sont rétrogradés dans les projets de coopération. Les jeunes scientifiques et chercheur-euse-s de pointe sont exclus du concours pour les Grants du Conseil européen de la recherche.

Ce que nous défendons

La qualité de l'enseignement et de la recherche est la clé d'un système de formation basé sur l'excellence et qui traite des questions importantes pour la société. L'enjeu de la science et de la recherche est non seulement d'accroître la compétitivité économique mais aussi d'élaborer des solutions à des problématiques sociétales. Les défis tels que le changement climatique planétaire ou le tournant énergétique requièrent une recherche interdisciplinaire et internationale. Les financements externes sont importants pour certains instituts universitaires. Cependant, le financement privé ne doit pas compromettre l'indépendance, ni la liberté d'enseignement et de recherche qui sont des valeurs essentielles de notre système éducatif. La transparence et une limitation de ces moyens sont de rigueur. L'harmonisation matérielle des bourses d'études à l'échelle nationale doit être poursuivie dans l'esprit de l'initiative sur les bourses d'études, afin de garantir l'égalité des chances. Nous sommes opposés au financement passant par une augmentation des droits de scolarité. Il faut rechercher une association avec les programmes d'enseignement et de recherche de l'UE dans les meilleurs délais afin d'offrir à nos étudiant-e-s et chercheur-euse-s un environnement optimal et ainsi remédier à la pénurie de main d'œuvre spécialisée. La formation professionnelle supérieure (tertiaire B) est essentielle pour un développement professionnel de haute qualité, notamment dans la formation continue des cadres des entreprises ou de l'administration. Elle doit être davantage reconnue sans pour autant mettre sous pression les autres domaines de la formation.

Les acquis du PS

Les articles constitutionnels sur la formation, initiés par le PS, sont un préalable pour faire de la Suisse un espace éducatif coordonné qui favorise la qualité de l'instruction, de l'enseignement et de la recherche. La nouvelle loi-cadre dans le domaine des hautes écoles a été largement marquée par les idées du PS afin d'améliorer la qualité de la formation universitaire. Le PS a aussi contribué de façon décisive à l'élaboration de la loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation, en clarifiant et en renforçant ainsi le rôle et les missions du FRS et de la CTI. Le PS s'est engagé pour un financement suffisant des crédits d'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (crédits FRI). Le doublement des frais de scolarité aux deux EPF a été évité grâce au PS, qui a largement pesé sur le débat sur les bourses d'études.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Compte tenu de son importance sociétale, sociale et économique, de l'augmentation du nombre de personnes désireuses de se former et dans l'optique du renforcement du site de recherche et de technologie, le crédit FRI 2016–2019 doit être doté de moyens suffisants. Un financement fiable permettant une planification à long terme s'impose, ce qui suppose des flux financiers transparents, entre la Confédération et les cantons, notamment.
- Le PS continuera à militer pour l'encouragement de la recherche et de l'innovation, notamment dans les domaines où la Suisse est face à des défis de taille comme par exemple ceux de l'efficacité énergétique ou des énergies renouvelables.
- La part des fonds privés dans le financement des EPF augmente, alors que le financement public ne croît pas aussi vite que le nombre des étudiant-e-s. Il faut par conséquent plus de transparence et une limitation contraignante du financement par des fonds privés, afin de garantir la qualité et l'indépendance de la recherche et de l'enseignement.
- Suite à l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse, diverses branches sont plus fortement confrontées au problème du recrutement de main d'œuvre spécialisée. Il faut mettre en place une stratégie pour remédier à la pénurie de main d'œuvre universitaire afin de répondre à la demande de médecins et de personnel spécialisé dans les professions soignantes.
- Nous devons persévérer résolument dans nos efforts visant à parvenir, dans les meilleurs délais, à l'association totale avec les deux programmes de formation et de recherche de l'UE que sont Erasmus plus et Horizon 2020. Des solutions transitoires doivent être mises en place pour atténuer les effets néfastes pendant la phase de non-association. Une garantie de financement, entre autres, est nécessaire pour garantir la participation des partenaires suisses aux projets de coopérations.
- Des mesures doivent être prises pour promouvoir la relève indigène et ses perspectives de carrière. C'est ainsi qu'il faut notamment étudier des mesures au niveau Postdoc permettant d'augmenter le nombre de postes de professeurs assistants avec tenure track. A qualification égale, on donnera la priorité aux femmes
- Le prochain message FRI devra prévoir des moyens supplémentaires pour les bourses d'études et globalement accroître la part de la Confédération dans les contributions à la formation. Il faut aussi garantir dans le même temps que les

cantons ne réduisent pas leurs contributions. Nous continuons à nous opposer à l'augmentation des droits de scolarité.

- La promotion des femmes doit être maintenue à tous les niveaux et, bien-sûr dans les domaines de spécialité où leur proportion est statistiquement faible. Les programmes d'égalité de tous les types d'instituts d'études supérieures doivent être poursuivis et financés.
- Le PS se bat pour une plus forte reconnaissance et valorisation en Suisse et à l'étranger de la formation professionnelle supérieure (tertiaire B). Le programme européen de qualification doit devenir une référence en matière d'évaluation et de valorisation des compétences par les instituts de formation et les employeurs.
- Le coût des cours préparatoires aux diplômes supérieurs est beaucoup trop élevé pour les candidat-e-s. Dans le cadre de la préparation sur les FRI de 2017 à 2020, le PS s'engagera pour que la Confédération octroie des moyens supplémentaires, afin que l'accès à cette filière d'enseignement soit possible aux mêmes conditions financières qu'aux cursus universitaires.



POLITIQUE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE

POUR UN MARCHÉ DU TRAVAIL AU SERVICE DES SALARIÉ-E-S

Contexte

Les mutations économiques et sociétales de ces trente dernières années, tout comme les avancées technologiques, dans l'informatique, entre autres, ont profondément modifié le monde du travail. Le rythme des innovations augmente au même titre que la diversité des formes d'activités. La formation, la qualification et le savoir prennent de plus en plus d'importance. On voit apparaître de nouvelles branches créatives, tandis que des métiers traditionnels sont sur le déclin. Le rapport de travail classique, à durée indéterminée et avec des horaires de travail réguliers, souvent invoqué comme préalable juridique, perd son importance dans les faits. La vie active d'un grand nombre d'individus est déterminée par une alternance entre activité salariée, absence d'activité lucrative, phases de travail familial et d'activité indépendante, et ce, souvent de façon simultanée. Les rapports collectifs de travail stables se font plus rares. La situation professionnelle d'un grand nombre de salarié-e-s est profondément individualisée avec pour corollaire l'affaiblissement des solidarités historiques. Cette évolution se fait généralement au détriment des droits et prétentions des salarié-e-s qui sont, dans les faits, sournoisement vidés de leur substance.

Malgré la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité et certaines professions, nous sommes, depuis longtemps, loin du plein-emploi. Les chances des chômeur-euse-s âgé-e-s et des travailleur-euse-s peu qualifié-e-s en cas de chômage sont faibles sur le marché du travail. De nombreux jeunes ont du mal à entrer dans la vie active et risquent de passer d'un stage à l'autre. Les salaires d'un grand nombre de personnes sont sous pression au prétexte de la concurrence des sites, alors même que ceux des dirigeants explosent. Tout cela démontre que le conflit entre travailleur-euse-s et capital se durcit, au détriment des salarié-e-s et du bien commun. L'un des plus grands défis à venir sera de veiller à ce que ce ne soit plus en priorité le capital qui décide de la manière de gérer l'économie et de l'évolution à donner à notre société.

Ce que nous défendons

Pour la plupart des adultes, le travail demeure, à côté de la famille, l'un des principaux buts dans la vie. Il garantit en effet la base matérielle de la subsistance et est porteur de sens. Les salaires garantissant la subsistance sont, en outre, la meilleure arme contre la pauvreté et un facteur déterminant d'une vie autonome. Le droit fondamental au travail, que défend et revendique le PS, en résulte directement. Le chômage est un gaspillage insupportable de main-d'œuvre humaine, qui représente pourtant notre ressource la plus précieuse. Etant donné que le travail a pris une telle importance dans notre société et que ce sont au final les salarié-e-s qui créent la valeur ajoutée pour le capital, ceux-ci doivent pouvoir jouir de droits de participation substantiels sur leur lieu de travail.

Pour le PS, l'intégration des individus au marché du travail, la compatibilité entre vies professionnelle et familiale et l'égalité des chances sont déterminantes du point de vue économique pour l'avenir du pays. La politique vis-à-vis du marché du travail doit concilier un haut niveau d'emploi avec de bons salaires et une bonne protection sociale. Le marché du travail suisse est extrêmement flexible en comparaison aux pays voisins. Il faut en contrepartie pratiquer une politique volontaire vis-à-vis du marché du travail et constituer un bon réseau social. C'est le seul moyen d'accompagner la mutation structurelle nécessaire d'une façon socialement acceptable. Le filet de protection social doit être renforcé. Une assurance-chômage performante, financée par des cotisations provenant de l'ensemble de la masse salariale, doit couvrir la perte de gain subie par tous les sans-emploi, tout en garantissant leur réintégration au marché du travail.

L'Etat peut créer des emplois à l'aide d'une politique industrielle. La Suisse y a renoncé par le passé pour des raisons idéologiques et n'est intervenue que très ponctuellement comme en créant Swiss lors de la faillite de Swissair ou pour soutenir l'UBS. Or une politique industrielle doit s'inscrire dans le long terme. Les investissements publics dans les infrastructures de transports publics, dans la formation, la santé et, bien entendu dans la reconversion écologique en seront des outils déterminants.

L'Etat, pourtant non légitime en la matière, est pourtant contraint, dans les faits, d'améliorer de manière ciblée les conditions cadres d'une économie solidaire, démocratique et écologique, dans l'optique de l'utilité publique. Une telle politique économique répond aussi aux intérêts des salarié-e-s. La loi sur l'économie sociale et solidaire, adoptée en été 2014 en France, est un des nombreux exemples dans le monde de politique progressiste.

Suite à la suppression du cours plancher par la BNS, le PS montera au créneau afin que nul ne se serve de ce prétexte pour attaquer et casser les droits des travailleur-euse-s et leurs conditions de travail, salaires et temps de travail inclus.

Les acquis du PS

Le PS a su faire entendre ses revendications pour une politique active dans le marché du travail. C'est grâce à la forte pression du PS que la Banque nationale suisse avait fixé un taux de change plancher entre l'euro et le franc, une des mesures les plus efficaces pour protéger l'emploi en Suisse. En outre, pendant la crise économique, l'extension du chômage partiel a largement contribué à stabiliser la conjoncture.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Les rapports de travail avec des horaires atypiques et le travail sur appel ne doivent pas devenir la règle. Ils doivent donner droit à des indemnités supplémentaires.
- Le dimanche ne doit pas être réduit au rang de jour ouvrable ordinaire. Toute nouvelle tentative de déréglementation dans le domaine du travail dominical sera résolument combattue.
- La possibilité de travailler à temps partiel doit être encouragée à tous les échelons hiérarchiques. Cela permet d'éviter que des femmes bien qualifiées ne quittent la vie professionnelle dès qu'elles ont des enfants. La promotion du travail à temps partiel pour les hommes est en outre une mesure importante pour permettre aux pères d'assumer le travail familial et ainsi briser la répartition historique des rôles.

- Le droit du travail et des assurances sociales doit être réexaminé et renforcé dans le sens d'une meilleure protection des salarié-e-s.
- Il ne faut pas bloquer les mutations structurelles de l'économie, ni les abandonner aux seules forces du marché; elles doivent au contraire être activement accompagnées par l'Etat, ce qui signifie en premier lieu investir dans le capital humain par la promotion d'une meilleure formation continue.
- Le PS milite activement pour une large démocratisation de l'économie. C'est dans les grandes entreprises, en particulier, que des droits de participation substantiels sont nécessaires pour les salarié-e-s, y compris sur les questions stratégiques.
- Le PS est favorable à la création d'un fonds public pour les PME, permettant de transformer en coopératives les entreprises abandonnées, faute de succession ou dans un pur souci de rentabilité.
- La protection contre le licenciement doit être étendue. Les entreprises qui font des bénéfices ne doivent pas être autorisées à licencier pour des raisons économiques. Les conditions de travail doivent être aménagées conjointement entre les partenaires sociaux, par le biais de conventions collectives de force obligatoire.
- Les conditions pour l'extension du champ d'application des conditions collectives de travail doivent être assouplies.
- Les chances des travailleuses et travailleurs âgé-e-s sur le marché du travail doivent être améliorées. Toute personne active doit avoir droit à six semaines de vacances et à un congé de formation continue payé d'au moins cinq jours par an. Face aux formations continues de plus en plus coûteuses, il faut verser aux élèves des aides financières, dont les effets sont plus ciblés que les déductions fiscales (bons de formation continue).
- La proportion de femmes aux postes dirigeants et décisionnaires doit être accrue.

8 POUR DES SALAIRES ÉQUITABLES

Contexte

Cela fait des années que les salaires sont à la traîne par rapport à la productivité en Suisse. Sous prétexte de vouloir garantir la compétitivité, on a spolié les salarié-e-s de la part des bénéficiaires de l'entreprise qui leur revient, même lorsque ceux-ci sont importants. Avec l'augmentation du coût de la vie et plus particulièrement des primes d'assurance-maladie et des loyers, nous assistons à une diminution des revenus disponibles. La fourchette des revenus s'est encore ouverte davantage. Depuis 2002, les 10% de salaires les plus élevés ont augmenté de 15%, tandis que les 10% de salaires les plus modestes n'ont progressé que de 3% et les salaires moyens de 7%. La Suisse compte à ce jour trente fois plus de millionnaires en salaire qu'il y a trente ans. Entre les hommes et les femmes, la fourchette des salaires n'a pas diminué. Le différentiel de salaire moyen est toujours de 19%, dont 8% sont directement imputables aux discriminations sexuelles. Le marché du travail connaît en outre une ségrégation homme/femme horizontale, car il subsiste toujours un clivage marqué entre « métiers féminins » et « métiers masculins ».

Ce que nous défendons

Les revenus disponibles des ménages doivent être augmentés, ce qui soutiendra la demande intérieure. Le travail, facteur de production, doit être rémunéré de façon plus équitable. Toute personne doit être en mesure d'assurer sa subsistance grâce à son activité professionnelle. Il faut pour cela des salaires minimums obligatoires légaux ou fixés par CCT d'au moins 4000 francs bruts par mois. Cet instrument, légalement régi dans la quasi-totalité des Etats européens, est une arme contre la pression sur les salaires (« dumping salarial »), y compris en Suisse. Il est inconcevable que des salarié-e-s travaillant à plein temps ne parviennent pas à vivre de leur rémunération, principalement dans l'hôtellerie-restauration, l'agriculture ou la branche du nettoyage. La Suisse ne peut pas se permettre de compter, sur son territoire, des « travailleur-euse-s pauvres ». La suppression du cours plancher n'est pas une raison pour mettre les salaires sous pression. La tentative de la droite de pratiquer cette pression salariale, en versant des salaires en euros ou des salaires plus faibles aux frontaliers et frontaliers, est inacceptable.

Les salaires les plus élevés, par contre, sont depuis longtemps indépendants du rendement économique de leurs bénéficiaires. En effet, les salaires des dirigeant-e-s ne sont pas déterminés par un marché, mais par un petit cartel de chasseur-euse-s de têtes, de directeur-trice-s intéressé-e-s et d'administrateur-trice-s. Les indemnités annuelles atteignant les dizaines de millions ont perdu toute commune mesure avec les salaires au mérite. Les excès salariaux au sommet de la pyramide suscitent de fausses incitations, comme la crise financière mondiale nous l'a démontré dans toute sa brutalité. Les salaires exorbitants pratiqués par la tête de la hiérarchie doivent être

corrigés à l'aide de prescriptions légales, par le biais d'une fourchette maximale de salaires par exemple.

Les acquis du PS

C'est aussi grâce au PS que l'opinion publique s'est emparée du sujet des salaires exorbitants des dirigeant-e-s et du fossé avec les salaires réels de la majorité des travailleur-euse-s qui, eux, stagnent. Le PS a été le seul parti gouvernemental à soutenir l'initiative « contre les rémunérations abusives » et à présenter un contre-projet convaincant avec l'initiative 1:12 des jeunes socialistes. L'initiative sur le salaire minimum, lancée conjointement avec les syndicats et le débat sur les bas revenus qui l'a accompagnée ont donné lieu à une hausse des salaires minimaux, principalement dans le commerce de détail et dans l'industrie horlogère.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Les salaires des femmes doivent être alignés sur ceux des hommes à l'aide de mesures légales étant donné que l'autorégulation a échoué. Dans un premier temps, le différentiel doit être ramené à 5 % au maximum. Vu l'échec de l'autorégulation, des mesures publiques contraignantes s'imposent.
- Des mesures de lutte contre les discriminations salariales en raison de l'origine, de la nationalité, du sexe et de l'orientation sexuelle sont à la fois exigées et soutenues.
- Les conditions pour l'extension du champ d'application des conditions collectives de travail doivent être assouplies.
- La justice salariale doit être renforcée grâce à des droits de participation substantiels des travailleur-euse-s et des formes équitables de participation aux bénéfices doivent être développées en faveur des salarié-e-s.
- Les émoluments des directions des entreprises ouvertes au public, des dirigeant-e-s et des conseils d'administration, doivent respecter une proportionnalité compréhensible par rapport à la prestation fournie ainsi qu'au développement de l'entreprise et aux autres salaires. A défaut, ils doivent être considérés comme une distribution de bénéfices et être imposés en conséquence. Les indemnités variables à partir de 250 000 CHF doivent faire l'objet d'une imposition supplémentaire.
- Les parachutes dorés (indemnités de départ), les primes d'entrée en fonction ou les indemnités en relation avec des clauses de non-concurrence, fixés par contrat pour les dirigeant-e-s des entreprises, doivent être interdits ou, ad minima, limités.

9

POUR UNE POLITIQUE FINANCIÈRE ET FISCALE SANS FAILLES

Contexte

La politique financière de la Suisse a été caractérisée ces dernières années par des baisses d'impôts répétées et, en conséquence, par des examens de tâches et des plans d'austérité. Cette politique des caisses vides est d'autant plus choquante que la Suisse est, en comparaison internationale, financièrement solide et que sa dette publique est extrêmement faible. Pour cette raison, il n'est pas possible d'appliquer une politique financière tournée vers l'avenir qui crée, au travers d'investissements, les conditions d'une croissance à long terme et offre un effet stabilisateur à court terme, face aux fléchissements conjoncturels. Le credo néolibéral, demandant d'appliquer des impôts et cotisations sociales faibles, n'engendre pas automatiquement une plus forte croissance économique. C'est évidemment l'utilisation judicieuse des recettes fiscales, par exemple pour investir dans la reconversion écologique, dans les infrastructures, dans le service public et dans la formation, qui est déterminante. La confiance des citoyen-ne-s dépend en outre d'un système fiscal simple et équitable. En tolérant des failles dans le système, on mine la morale fiscale.

Ce que nous défendons

Le PS est favorable à des comptes équilibrés à long terme. Les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer durablement et être mises en adéquation avec la conjoncture. C'est par une politique financière intelligente qu'on stabilise la situation économique. Elle renforce le pouvoir d'achat de la population en cas de faible demande et constitue des réserves pour l'avenir en période de haute conjoncture, ce qui garantit un budget équilibré à long terme. Les incessantes baisses d'impôts pour les gros revenus, les grosses fortunes et les grandes entreprises empêchent d'équilibrer durablement le budget et freinent les investissements publics.

Ceux qui, comme les grands dirigeants, perçoivent leur salaire sous forme d'actions et d'options sont systématiquement favorisés par des impositions partielles. A l'exception des gains fonciers dans les cantons, les bénéficiaires privés en capital échappent intégralement à l'impôt. L'imposition partielle des dividendes a créé de nouveaux privilèges. La suppression, dans de nombreux cantons, de l'impôt sur la succession pour les héritier-ère-s direct-e-s a créé un nouveau privilège fiscal pour les riches, qui ne peut être corrigé que par un impôt national.

L'abandon de recettes fiscales est souvent compensé avec des taxes et des redevances plus élevées. Or ce sont les revenus faibles et moyens, mais aussi les PME, qui en sont les plus lourdement grevés.

Le PS aspire à un système fiscal juste qui permette de contrer le creusement du fossé entre riches et pauvres. L'imposition doit être alourdie là où des fortunes sont amassées sans travailler, comme dans le cas des héritages, des gains en capital, en intérêts et fonciers, ainsi que des transactions financières. Les recettes supplémen-

taires ainsi réalisées doivent servir entre autres à réduire les impôts sur le revenu, la TVA et d'autres taxes inévitables. Les revenus modestes et moyens, en particulier, doivent bénéficier d'allègements. Les niches fiscales, telles que le forfait fiscal doivent être supprimées. Qui dit plus de justice fiscale tend à dire impôts plus faibles pour tout le monde. Les abattements fiscaux doivent être réduits au minimum, car ce sont en priorité les hauts revenus qui en profitent.

Les différences cantonales en matière d'imposition ont désormais atteint de telles proportions, que la solidarité intercantonale et, partant, la cohésion nationale sont en péril. A revenus et patrimoines égaux, une personne vivant à Delémont, dans le Jura, paiera quatre fois plus d'impôts que les contribuables du paradis fiscal de Freienbach dans le canton de Schwyz. Hormis quelques contribuables mobiles à hauts revenus ou quelques grosses fortunes, il n'y a guère de gagnant-e-s dans la concurrence fiscale exacerbée entre les cantons.

Les acquis du PS

Grâce au PS, une réforme fiscale en faveur des familles a enfin été menée à bien, après tout un cortège de plans de réductions d'impôts pour les entreprises et les hauts revenus : l'abattement fiscal par enfant sur le montant imposable autorise enfin une solution équitable qui ne favorise pas simplement les hauts revenus. Le PS s'est opposé avec succès, ces dernières années, à différents projets fiscaux de droite comme par exemple l'épargne-logement ou la soi-disant initiative « Aider les familles » de l'UDC, qui n'étaient rien d'autres que des moyens d'optimisation fiscale pour les nantis. La lutte du PS contre la soustraction fiscale a été payante.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Le PS aspire à un Etat fort qui investit dans l'intérêt des générations futures, qui garantit la protection sociale, qui soutient activement la reconversion écologique de l'économie et qui jette les bases d'une croissance durable avec un budget financier permettant d'agir.
- Il faut faire sauter le carcan du frein à l'endettement parce qu'il est un obstacle à l'entretien et au développement indispensables des infrastructures. Les investissements doivent être exclus du calcul de la marge de manœuvre sur le plan des dépenses.
- Toute forme de revenu, salaire, rente, héritage, dividendes, gains en capital doit être imposée en fonction des capacités économiques des contribuables et sous la forme d'une imposition individuelle indépendamment de l'Etat-civil, du genre ou de la nationalité.
- Le projet de réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) ne doit pas créer de nouveaux privilèges ou de nouvelles injustices fiscales, offrir aux entreprises davantage d'allègements au détriment des ménages, ni entraîner de manques à gagner.
- L'équité fiscale doit être renforcée par l'instauration d'un impôt sur les successions et les donations au niveau fédéral.
- La distinction entre la soustraction d'impôt et la fraude fiscale doit être abolie, y compris à l'intérieur du pays. La soustraction fiscale doit être combattue avec la même vigueur que la fraude fiscale.

- La fraude et la soustraction fiscales et les autres abus en matière fiscale doivent être systématiquement combattus. Les intendants des impôts doivent être dotés, à cet effet, d'effectifs supplémentaires et bénéficier en Suisse des mêmes renseignements que les autorités fiscales étrangères. La Suisse doit aussi œuvrer au plan international contre la l'exonération ou les traitements fiscaux avantageux des entreprises en luttant contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices.
- Un nouvel élan est nécessaire pour mettre en place une réforme fiscale raisonnable et écologique: Conformément au principe du pollueur-payeur, ceux qui polluent plus doivent payer davantage que les autres. Une telle réforme ne doit pas être faite sur le dos des revenus modestes et le financement de l'Etat ne doit pas en être compromis.
- Les excès de la concurrence fiscale entre les cantons doivent être endigués. Le tourisme d'évasion fiscale que seules les personnes riches et mobiles peuvent se permettre, ne doit plus être payant.
- C'est pourquoi le PS réclame des règles claires dans le domaine de la péréquation financière (NPF), notamment contre le détournement des fonds de la NPF pour des baisses d'impôts supplémentaires dans les cantons financièrement faibles.
- Les communes centres et les villes à vocation de centre offrent des services importants, dont profitent les communes de la périphérie. Le système fiscal doit tenir compte de cette réalité de la réciprocité. Nous avons besoin d'un système fiscal intelligent et solidaire qui fasse participer toutes les communes aux frais.

POUR UNE PLACE FINANCIÈRE PROPRE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE DANS SON ENSEMBLE

Contexte

Avec ses stratégies de croissance de plus en plus hasardeuses et des exigences de rendement parfois grotesques, la place financière s'est progressivement coupée de la place économique ces dernières années. La crise financière de 2008, détonateur de la crise économique planétaire, nous a révélé sans fard où menait cette politique commerciale. Nonobstant, les acteurs de la place financière cherchent à édulcorer les régulations nécessaires au plan national et international en jouant sur les arguments de la compétitivité et des coûts. Une régulation plus stricte relève pourtant de l'intérêt de l'économie. C'est le seul moyen de restaurer efficacement une réputation malmenée ces dernières années. La réputation de la place financière suisse doit être irréprochable. Dans le cas contraire, la branche ne pourra pas subsister au plan international et les emplois du secteur financier seront en péril. Une régulation intelligente coupera court aux abus, tout en garantissant les fonctions utiles des marchés financiers et des capitaux au service de la place économique.

Ce que nous défendons

La crise financière mondiale a démontré la nécessité de contrôler les acteurs des marchés financiers. Les années passées, marquées par la dérégulation et l'autorégulation, ont causé d'importants dommages collatéraux que la société a dû éponger. La garantie d'Etat non volontaire accordée de facto aux grandes banques (« too big to fail ») est toujours en place en Suisse. Cela crée de fausses incitations et c'est la société qui en paie la facture. Le pays entier reste l'otage des grandes banques qu'on ne peut pas abandonner. Le remède le plus efficace est d'augmenter massivement les fonds propres, ce qui contraindrait les banques à se redimensionner et éventuellement à scinder leurs activités.

Les conséquences juridiques et économiques aux Etats-unis et en Europe du modèle erroné avec le « secret de la soustraction fiscale » prouvent qu'il y a fort à faire. Il faut mettre en place une stratégie conséquente d'argent propre pour la place financière dans son ensemble. L'ensemble des banques et intermédiaires financiers en Suisse doivent renoncer à la gestion de fortune avec des fonds non imposés, quel qu'en soit le pays d'origine. La Suisse doit cesser de chercher à gagner du temps dans l'introduction de l'échange automatique d'informations dans le cadre l'OCDE. Nous ne pouvons plus nous permettre de tels combats d'arrière-garde désespérés et coûteux pour l'économie, pour un secret de l'évasion fiscale, obsolète depuis belle lurette. Ce n'est pas l'arbitrage réglementaire mais la qualité des prestations fiscales qui doit servir d'étalon.

Les acquis du PS

Après des décennies de combat contre le modèle commercial de la place financière axée sur la gestion de l'argent de l'évasion fiscale, le PS a enfin eu gain de cause. La stratégie de la place financière propre correspond aujourd'hui à un point de vue majoritaire. En acceptant l'article 26 de la procédure d'entraide administrative dans les affaires fiscales avec les Etats de l'OCDE, on a enfin abandonné la distinction entre évasion fiscale et fraude fiscale. Sous la pression du PS, différents projets de régulation pour la protection de la clientèle ainsi que la loi sur les services financiers ont été récemment mis sur les rails.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- La place financière doit s'affranchir de son passé de paradis fiscal. A cet effet, les banques doivent être contraintes à n'accepter plus que des fonds de clients dûment déclarés aux impôts. L'introduction prévue de l'échange automatique d'informations avec les principaux pays industriels est une étape importante sur cette voie. Des instruments supplémentaires, tels que l'impôt à la source, sont nécessaires pour les affaires avec les pays émergents et en voie de développement. Tous les fonds anciens non déclarés et détenus par les banques suisses doivent être régularisés selon une procédure ordonnée assortie de délais transitoires suffisants. Cela requiert des dispositions légales dans les pays d'origine.
- L'EAR doit aussi être introduit en Suisse. Nous combattons résolument l'initiative pour le secret bancaire.
- La FINMA, autorité de surveillance des marchés financiers, doit être dotée de suffisamment d'effectifs et d'expert-e-s indépendant-e-s.
- Le risque systémique des grandes banques doit être revu grâce à des prescriptions plus strictes en matière de fonds propres. Tant que subsistera la garantie d'Etat factuelle, la facture peut toujours être adressée aux citoyen-ne-s.
- Pour stimuler la concurrence dans l'intérêt des ménages et des PME, il faut créer une Banque postale nationale sous la forme d'un élargissement de Postfinance, qui pourra octroyer des crédits. En tant que filiale de la Poste, la Banque postale devra être intégralement détenue par la Confédération.
- Au plan international, ou à tout le moins au plan européen, il faut promouvoir la mise en place d'une taxe sur les transactions financières. En sa qualité d'importante place financière, la Suisse doit plaider pour cette cause au sein des institutions internationales.
- La fortune considérable des investisseurs institutionnels (Caisses de retraite, AVS, SUVA et BNS) doit faire l'objet de placements durables. Les investissements éthiquement discutables et nuisibles à l'environnement, ainsi que la promotion des combustibles fossiles, doivent être exclus.

PLUS DE POUVOIR D'ACHAT ET DE DROITS POUR LES CONSOMMATRICES ET CONSOMMATEURS

Contexte

La Suisse a toujours été et demeure un îlot de cherté. Le pouvoir d'achat des consommateur-trice-s et plus particulièrement des revenus modestes et moyens en souffre. Les consommateurs ainsi que les entreprises ne profitent pas suffisamment de l'euro faible et du franc fort, qui devraient sensiblement faire baisser les prix des importations en provenance de la zone Euro. Le protectionnisme, les ententes entre cartels et la limitation des importations parallèles sont en cause. Les fortes primes d'assurance-maladie et le coût important du logement portent un coup supplémentaire au pouvoir d'achat. En outre, la Suisse est à la traîne derrière l'UE en matière de protection des consommateurs.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour une saine concurrence. Les bénéfices sur les changes doivent enfin être redistribués aux consommateur-trice-s finaux. L'application du principe du «Cassis de Dijon» ne doit pas être sapée par des obstacles administratifs. Les importations parallèles bon marché de denrées protégées par des brevets doivent se traduire par une baisse des prix. Les grands distributeurs qui dominent le marché doivent abaisser leurs marges.

Les consommateur-trice-s ont droit à une offre aussi large que possible de denrées alimentaire de qualité en provenance de la région à des prix abordables.

Le PS réclame depuis longtemps un alignement des dispositions de protection des consommateurs sur celles de l'UE, ce qui requiert un droit étendu de la protection des consommateurs et la protection contre les conditions générales de vente abusives au détriment des consommateurs finaux.

Le pouvoir d'achat des consommateur-trice-s doit être renforcé. Les primes individuelles de l'assurance-maladie et le coût élevé du logement dans les grands centres et les régions touristiques grèvent plus que de raison les budgets des ménages à revenus modestes et moyens. Les enfants doivent être exonérés des primes d'assurance-maladie. Cette mesure dopera le pouvoir d'achat des familles à revenus moyens ne jouissant pas de réductions de primes.

Les acquis du PS

- L'autorisation des importations parallèles de denrées protégées par des brevets en provenance de l'Union européenne (à l'exception des produits thérapeutiques) a été arrachée avant tout par le PS.
- Le PS s'est battu en première ligne pour la suppression des obstacles techniques au commerce et contre un assouplissement de la loi sur les cartels.
- Sur l'initiative du PS, les délais de garantie en droit du commerce ont été prolongés à deux ans au moins.

- Le PS a encore pu élargir, avec des dispositions en faveur des consommateur-trice-s, le bon projet présenté par le Conseil fédéral pour un renforcement de la protection contre la concurrence déloyale.
- Une motion du PS a abouti avec succès à l'élimination des droits de douane exagérés dans le commerce en ligne transfrontalier.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Les importations parallèles de denrées protégées par des brevets doivent aussi être possibles pour les produits pharmaceutiques. Les prix des génériques, en particulier, doivent baisser massivement.
- Le principe « Cassis de Dijon » ne doit pas être édulcoré.
- La révision de la loi contre la concurrence déloyale doit introduire des dispositions plus sévères et la possibilité d'examen des CGV.
- Un nouvel élan est nécessaire pour parvenir à une révision toilettée de la loi sur les cartels. Les ententes entre cartels doivent être combattues efficacement et dans les meilleurs délais.
- Les mesures prises contre l'îlot de cherté doivent enfin être mises en œuvre et les bénéfices sur les changes, suite à la force du franc, doivent être redistribués aux consommateur-trice-s et aux entreprises.
- La loi sur les services financiers doit nettement mieux protéger les investisseurs suisses, afin que ceux-ci bénéficient d'une protection équivalente à ceux de l'UE dans les transactions financières.
- Les droits des consommateur-trice-s doivent par principe être alignés sur le niveau de l'UE.

12 POUR DES LOGEMENTS ABORDABLES

Contexte

Le coût du logement représente le poste le plus lourd du budget des ménages suisses. Quand le revenu est modeste, les loyers peuvent dépasser 30% du budget, ce qui est considérable. Malgré des taux d'intérêts historiquement bas, les loyers des logements sur le marché ont augmenté de 20% ces dix dernières années. Les propriétaires profitent pleinement des taux d'intérêts qui baissent, alors que seule une toute petite part de la baisse des frais de capital a été concédée aux locataires. L'espace de logement est un bien limité et non extensible. Sur le marché, différents acteurs cherchent à en tirer un rendement maximal par la spéculation. La tendance mondiale vers les sociétés immobilières cotées en bourse et les fonds immobiliers a encore accentué la transformation du secteur immobilier en placement spéculatif, même en Suisse. A l'exception des coopératives de construction, de plus en plus de bailleurs ont saisi presque toutes les opportunités pour louer les logements encore plus chers. Les quartiers résidentiels urbains deviennent inaccessibles aux revenus modestes et moyens. Il en résulte un recul malsain de la mixité des quartiers. Le coût élevé des loyers prive les ménages de moyens qui manqueront à la consommation intérieure. A titre d'exemple, une augmentation des loyers mensuels de 100 francs par ménage prive la consommation de 3 milliards de francs par an.

L'embellie économique dans laquelle la libre-circulation des personnes et l'immigration de main d'œuvre ont joué un rôle déterminant a contribué à accroître la demande de logements dans les zones urbaines ces dernières années. Dans le même temps, la droite a activement combattu les mesures d'accompagnement et réformes nécessaires en matière de logement. Malgré des appels récurrents de la gauche, la Confédération ne s'implique pas davantage dans la politique du logement, abandonne ce champ politique aux cantons et aux villes et renonce à instaurer un droit de préemption pour les communes. La balle est toutefois dans le camp de la Confédération : Si elle prend la pénurie de logements dans les centres au sérieux, elle se doit de prendre des mesures efficaces.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour que suffisamment de logements et de locaux professionnels soient disponibles et pour que la charge des loyers qui pèse sur les budgets des ménages diminue enfin. Les pouvoirs publics doivent agir contre l'augmentation incessante des prix du foncier, encore accentuée par la spéculation. Ils peuvent recourir à une politique volontaire des villes et des communes consistant à effectuer des achats préventifs de terrain constructible ou alors à une politique ciblée en matière de zones à bâtir. Le PS s'engage sur plusieurs axes pour que la charge des loyers qui pèse sur les budgets des ménages soit enfin allégée. Les travaux de rénovation, par exemple, ne doivent plus pouvoir être répercutés aussi fortement sur les loyers qu'aujourd'hui.

Dans le même temps, le PS s'engage pour une protection forte contre la résiliation des baux dans le domaine du logement et demande l'accès pour tous à des logements décentes et abordables.

Les acquis du PS

Le PS s'est battu avec succès au Conseil national pour un nouveau crédit cadre fédéral pour les dettes conditionnelles au profit de la construction de logements d'intérêt général. Grâce à ce programme d'encouragement, des logements pourront être proposés nettement en-dessous des loyers prévalant sur le marché. En soutenant « l'initiative pour le paysage », le PS a en outre obtenu que des demandes des initié-e-s telles que des mesures efficaces contre le mitage du territoire soient prises en compte au titre de contrepropositions dans le cadre de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Les prescriptions claires pour les plans directeurs cantonaux, les règles sur le dimensionnement du terrain à bâtir et les mesures contre l'accaparement de terrain constructible vont dans le bon sens. Le dialogue en matière de politique du logement entre la Confédération, les cantons et les villes, lancé au printemps 2013 par le Conseil fédéral, est le fruit de l'activisme du PS.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Les pouvoirs publics ne doivent céder du foncier public en droit de superficie qu'à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique.
- Les villes et les communes doivent en outre chercher activement des opportunités d'acquérir du terrain constructible ou des friches industrielles. Le foncier doit ensuite être mis à la disposition, en droit de superficie, de coopératives de construction et de fondations d'utilité publique.
- Quand la Confédération et les entreprises publiques telles que les CFF et la poste projettent de céder leur foncier et des biens immobiliers, ils doivent être contraints de les proposer d'abord aux cantons puis aux communes des sites.
- Les villes connaissant une pénurie aiguë de logements et une augmentation sensible des prix, en particulier, doivent définir des zones pour la construction de logements selon le principe des loyers fixés sur la base des coûts afin de fournir des logements aux familles à revenus modestes et faibles.
- La valeur ajoutée doit être systématiquement exploitée dans les cantons sur les procédures de classement ou reclassement conformément à la loi révisée sur l'aménagement du territoire. Les recettes doivent être affectées à la création de logements à prix abordables.
- Les agglomérations vivantes ne peuvent se passer d'espaces publics et de lieux de rencontres ouverts à toutes les strates de la population. Les possibilités sont à la fois multiples, simples et efficaces : les parcs, les terrains de jeu, les marchés hebdomadaires, les cafés, les restaurants ou les commerces et centres commerciaux de quartier réunissent les publics les plus divers en accroissant le sens civique et la satisfaction.
- Il faut abaisser le coût du logement et dissocier les loyers des taux hypothécaires. Les frais de rénovations importantes ne doivent plus pouvoir être répercutés sur les loyers que dans des proportions nettement plus faibles qu'aujourd'hui, conformément au principe du loyer basé sur les coûts.

- Les locataires qui vivent dans un logement depuis de nombreuses années doivent bénéficier d'un droit de préemption. La protection contre la résiliation des baux d'habitation et commerciaux doit être globalement améliorée, surtout après des changements de propriétaires ou face à des projets spéculatifs. La contestation du loyer initial doit être facilitée par l'obligation de respecter les formules. La procédure devant le tribunal des baux et loyers doit être gratuite.
- Le PS s'engage pour faciliter les échanges d'appartement entre locataire afin d'améliorer l'allocation de l'espace habitable aux besoins financiers et d'espace en cours de vie.
- La situation de pénurie dans les agglomérations impose une protection accrue des locataires contre les abus des bailleurs. Le PS s'engage pour que dans les régions où servit une pénurie une protection accrue des locataires contre les congés économiques et pour une vérification préalable des augmentations de loyer.
- Les caisses de retraites ne doivent pas se limiter au segment des prix élevés du secteur immobilier. Elles doivent être contraintes d'intégrer dans leurs stratégies de placement une part fixe consacrée à la construction de logements familiaux bon marché.



**RESSOURCES
NATURELLES,
MOBILITE ET
SERVICE PUBLIC**

POUR UN SERVICE PUBLIC PERFORMANT POUR TOUTE LA POPULATION ET DANS TOUTES LES RÉGIONS

Contexte

La Suisse est à la pointe en matière d'infrastructures et de service public. La couverture de tout le territoire avec des services postaux, de télécommunication ou de transports publics dans toutes les régions du pays fonctionne parfaitement et contribue à la cohésion nationale. Tous les niveaux de l'Etat, le service public englobe aussi des domaines tels que la formation, la santé, les médias, la culture ou l'élimination des déchets. Du point de vue social, économique et sociétal, un service public performant et bénéficiant d'une large assise contribue largement à la valeur ajoutée et à la qualité de vie. Avec un service public de qualité au coût abordable, tout le monde peut prendre part à la vie sociale et politique et contribuer la définir. Si notre service public fonctionne, c'est parce qu'il est fondé sur un principe de solidarité. Un timbre coûtera toujours le même prix, que ce soit pour une courte ou une longue distance.

Ce que nous défendons

Qui dit service public dit approvisionnement de base en denrées et services élémentaires (comme par exemple l'électricité ou les services postaux) selon certaines conditions. Cela sous-entend que les conditions de travail doivent y être régies par une CCT qui comporte des dispositions en matière d'égalité et d'accès aux personnes handicapées. Ces services doivent aussi offrir de bonnes places de stage et d'apprentissage. Le dumping salarial et social doit y être exclu, y compris dans les parties d'entreprises externalisées. Le service public est aussi synonyme de protection de l'environnement. Dans cet esprit, il convient d'investir dans des produits qui, éventuellement, ne seront pas rentables à court terme du point de vue financier mais auront un effet économique à long terme. La fonction d'exemple doit aussi être mentionnée. Les prestations qui s'inscrivent dans le service public sont déterminées par un débat politique qui donne la priorité absolue à la protection des minorités. Il en découle que les prestations du service public doivent être assurées sur tout le territoire et sans discontinuité, en étant aisément accessibles et abordables. Les prestations et infrastructures du service public font partie des missions publiques clés. Elles doivent, au moins majoritairement, relever des pouvoirs publics.

Les acquis du PS

Grâce au PS, les exigences centrales d'un service public jouissant de la légitimité publique sont portées dans les différents champs politiques. Dans le cadre de la législation sur la poste, le monopole sur les lettres (lettres jusqu'à 50 grammes) a pu être préservé, ce qui permet de financer un réseau de bureaux de poste couvrant tout le territoire. Le PS a aussi largement contribué à l'entérinement du projet pour le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), d'abord au plan parlementaire puis par une votation populaire. Dans le domaine des télécommuni-

cations, le PS a défendu la mise en place d'une offre en fibre optique sur tout le territoire en plaidant pour la création de bonnes conditions pour la concurrence sur les infrastructures. Dans le domaine des médias et du journalisme, le PS a apporté une contribution remarquable au débat concernant le financement d'un journalisme de qualité et respectueux de la démocratie.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Les services publics sont assurés par des êtres humains pour des êtres humains. Tous les débats sur l'aménagement politique du service public doivent privilégier l'aspect humain et non le profit à court terme ou le bénéfice maximal.
- Les conditions de travail dans les entreprises du service public doivent respecter des principes sociaux et être régies par une convention collective de travail. Les règles en matière d'égalité et d'emplois adaptés pour personnes handicapées, en particulier, doivent en faire partie. Le dumping salarial et social doit être exclu, y compris dans les parties d'entreprises externalisées.
- La poste offre un service fiable et ponctuel en matière d'acheminement du courrier et des colis dans toutes les régions du pays. Pour préserver l'étendue et la qualité de cette offre ainsi que des tarifs indépendants de la distance, le monopole des lettres doit être maintenu. Nous sommes très attachés à la pérennité d'un réseau de bureaux de poste couvrant tout le territoire. Dans la CCT de la poste, nous nous battons aux côtés des syndicats pour une protection étendue des travailleuses et travailleurs. Nous revendiquons des conditions de travail sociales et des conventions collectives pour toute la branche.
- Dans le domaine des télécommunications, nous voulons que tout individu ait accès à une offre de base de services télécoms de haute qualité et à des prix uniformes, sans distinction entre les zones urbaines et rurales. Cette exigence nécessite une infrastructure performante garantissant une offre axée sur les besoins. Toutes les régions du pays doivent bénéficier d'infrastructures de qualité et leur entretien doit être garanti à long terme.
- Dans les transports publics, nous sommes attachés à un système sûr et étroitement maillé, dont le financement et l'entretien sont garantis à long terme. Cette revendication porte plus particulièrement sur le transport régional de personnes.
- Dans le domaine des médias et du journalisme, nous militons pour un modèle de promotion direct et interdisciplinaire qui soit indépendant de l'Etat et contribue à la diversité tout comme à la qualité des médias.

POUR DES TRANSPORTS PUBLICS PERFORMANTS DANS TOUTES LES RÉGIONS

Contexte

Nos transports publics sont sûrs et fiables. Ils desservent toutes les régions du pays grâce à un étroit maillage. Des infrastructures et des services de transport optimisés et bien entretenus sont cruciaux pour la cohésion du pays, pour la qualité de vie, pour l'environnement et pour l'économie. Notre réseau de transport dense qui combine chemins de fer, bus, trams, bateaux et même téléphériques est très apprécié par la population. Mais malgré ce contexte positif, il y a de sérieux défis à relever, notamment concernant la divergence entre les besoins croissants de moyens pour le développement et l'entretien des transports d'une part et la question de la contribution à fournir par les usagers de l'autre.

Ce que nous défendons

Nous militons pour des transports publics performants dans toutes les régions. La préservation financière à long terme et le développement conforme aux besoins du réseau ferroviaire sont primordiaux du point de vue social, écologique et économique. Une offre attrayante au service du développement durable doit comporter des mesures en faveur d'une locomotion douce sûre et étendue qui contribue ainsi à faire vivre l'espace public et à en faire des lieux de rencontres. Nous sommes en faveur du maintien et d'un financement suffisant des programmes d'agglomération qui ont fait leurs preuves. Ces programmes déchargent les villes-centres et les agglomérations où les problèmes de congestion routière sont les plus aigus. Pour des considérations énergétiques et climatiques, la construction de nouvelles routes n'est pas opportune, bien au contraire. Elle impose à la population des nuisances sonores, constitue un problème de sécurité et génère davantage de trafic. C'est pourquoi nous la rejetons et demandons à ce que chaque projet d'agrandissement de routes nationales soit démocratiquement légitimé. Les marchandises doivent également être transférées sur le rail, tant pour le transit que pour les transports intérieurs, en particulier pour les transports de matières dangereuses. Dans le domaine des transports routiers, il faut introduire suffisamment de contrôles en matière de sécurité, de temps de travail et de repos ou de transports de matières dangereuses.

Les acquis du PS

La politique des transports, fortement marquée par le PS depuis de nombreuses années, est un succès et a été approuvée par le peuple lors de plusieurs votations. L'adhésion claire au projet FAIF, en février 2014, a démontré une fois de plus que la majorité des électrices et électeurs étaient attachés à des transports publics sûrs et bien entretenus et étaient prêts à participer à son financement. Le développement ciblé des transports publics, profitables à toutes les régions, a également été entériné à l'occasion de cette votation. Nous avons réussi à repousser les attaques contre

« des chemins de fer performants d'une seule source ». Les chemins de fer intégrés sont synonymes de sécurité, d'une desserte de l'ensemble du territoire et d'une offre de haute qualité. La NLFA du St-Gothard soutenue par le PS entrera en service en 2016. Il s'agit d'un grand projet réussi au rayonnement national et international qui exprime l'esprit pionnier et le volontarisme en faveur d'une politique des transports globale. Le PS s'est engagé avec succès pour un accroissement de la sécurité routière en participant à la conception du train de mesures « Via Sicura » et en l'aidant à obtenir une majorité.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- L'entretien et le développement du réseau de transports publics relèvent du service public et constituent des missions publiques clés. Le système des chemins de fer intégrés doit être préservé. Le détachement de certains domaines comme Cargo par exemple ainsi que toute libéralisation sont à combattre.
- L'objectif de limiter le nombre de poids lourds transitant par les Alpes suisses à 650 000 par an, fixé par l'article sur la protection des Alpes, doit enfin être réalisé. La construction d'un second et coûteux tube pour le tunnel routier du St-Gothard torpillerait l'objectif de report route-rail et compromettrait la rentabilité des NLFA. Le principe du transfert des marchandises sur le rail est une priorité, y-compris pour les transports intérieurs.
- Les performances du réseau ferroviaire doivent être garanties à long terme, et le financement de son entretien doit être assuré dans un souci de sécurité et de qualité. Le financement des transports régionaux de personnes, en particulier, par la Confédération et les cantons doit être suffisant.
- La visibilité et la transparence de l'assortiment doivent être améliorées pour les usagers des transports publics. Le système ouvert (libre-choix de la liaison) doit être préservé. En d'autres termes, les titres de transports doivent être valables pour tous les trains régionaux et grandes lignes.
- Tous les employé-e-s des TP doivent bénéficier de conditions de travail sociales, fixées par des conventions collectives. La sécurité des cheminots, tout comme celle des passagers bien sûr est une priorité absolue. Des mesures de protection contre les casseurs, par exemple, doivent être prises.
- Les cyclistes et les piétons ont également droit à des réseaux sûrs, étendus et attractifs. Nous soutenons les mesures et initiatives dans ce sens.
- Nous militons pour une poursuite sans discontinuité des programmes d'agglomérations réussis. Dans le débat sur le nouveau fonds routier, nous mettrons l'accent sur le financement obligatoire des programmes d'agglomération qui doit être une indispensable. Nous combattons résolument les propositions de financement des routes susceptibles de priver le budget fédéral de moyens financiers.
- Dans le débat sur le mobility pricing, à savoir le financement conforme au principe du pollueur payeur des routes et du rail, nous nous engagerons pour donner une dimension sociale et économique à ce modèle.

15

PRENONS SOIN DE NOS RESSOURCES NATURELLES DANS L'INTÉRÊT DE L'HUMANITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Contexte

La consommation de ressources et d'énergie de la Suisse est telle que 2,8 planètes seraient nécessaires pour la satisfaire. Le volume des ordures ménagères atteint près de 690 kg par habitant-e et par an (le plus gros volume de déchets de toute l'Europe). Or une tonne de déchets incinérée équivaut à 300 litres de mazout. Le verre ou le papier sont en grande partie recyclés et c'est une bonne chose. En revanche, nous gaspillons beaucoup dans d'autres domaines et l'impact sur l'environnement est dévastateur : 85 % des déchets en matières plastiques sont incinérés, en émettant 1,26 tonnes de CO₂ par tonne de matières plastiques. Même les circuits de recyclage qui seraient possibles ne sont pas bouclés. Exemple : sur les 13 500 tonnes de phosphore produites chaque année, une bonne partie finit dans les boues d'épuration ou dans les farines animales. Notre consommation ne nous nuit pas qu'à nous-mêmes : 73 % des pollutions imputables à la consommation proviennent de l'étranger et les conséquences sont dramatiques. La biodiversité avec ses fonctions vitales pour l'humanité et l'environnement est en péril.

Ce que nous défendons

Les ressources naturelles sont cruciales pour la prospérité de notre société. Un environnement intact est à la fois un gage de qualité de vie et un atout du site. Si des ressources telles que l'eau, les sols, un air pur, la diversité ou les richesses naturelles ne sont plus disponibles en quantités et dans une qualité suffisantes, la qualité de vie et l'économie en souffrent. Une économie durable qui gère les ressources avec efficacité en appliquant des cycles de matières si possible fermés présente de nombreux avantages. La récupération du phosphore sur les déchets, par exemple, permettrait de couvrir les besoins annuels de cette matière. Le recyclage préserve l'emploi et permet une mise en œuvre soignée des ressources, sans même parler des économies potentielles. Notre loi sur la protection de l'environnement a été créée à une époque où les problèmes environnementaux pouvaient encore davantage être réglés au plan national. A l'heure de la mondialisation, nous devons nous interroger comment résoudre les problèmes avec des acteurs internationaux. Le volontariat à lui seul ne suffit plus et peut même nuire à la compétitivité. Les entreprises suisses, la branche du bois par exemple, peuvent être économiquement handicapées si elles ne satisfont pas à certaines normes internationales.

Les acquis du PS

Le PS a milité avec succès pour un droit efficace de l'aménagement du territoire, combattant ainsi le mitage du territoire et la destruction de terres cultivables. Avec sa politique de transports largement acceptée qui conforte durablement les transports publics, le PS contribue à la protection du climat. Cette politique permet aussi

d'endiguer le bétonnage du territoire. La consommation d'énergies fossiles baisse et les nuisances sonores diminuent. Grâce au tournant énergétique, largement marqué par le PS, on note aussi une diminution des dangereux gaz à effet de serre. Le PS s'est battu avec succès contre un assouplissement de la loi sur la protection des eaux.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Les forts taux de recyclage du verre (96%) et du papier (97%) doivent être maintenus tandis que ceux de l'aluminium (91%), du PET (83%) et des batteries (70%) doivent être améliorés. L'objectif est de parvenir à des cycles de matières, si possible fermés, qui devront être obligatoirement respectés.
- Pour les produits tels que les denrées alimentaires, les vêtements ou les biens de consommation, il faut prendre en compte l'impact environnemental tout au long du cycle de production et de vie. La pollution générée à l'étranger en fait partie. La législation sur la protection de l'environnement doit être adaptée en conséquence.
- Dans le débat sur une réforme fiscale écologique, le PS prônera des solutions propres à canaliser la consommation de ressources, qui encourageront une action respectueuse de l'environnement et qui seront sociales, Ce sont les pollueurs qui doivent payer. Ceux qui consomment peu doivent être déchargés.
- Les sujets de l'environnement, des ressources et du développement durable doivent faire partie du programme d'enseignement enraciné à tous les niveaux scolaires. La formation continue dans ce domaine est elle aussi une priorité.
- L'agriculture doit satisfaire à de hautes exigences écologiques. Les versements directs doivent être assortis de critères environnementaux. Nous militons résolument contre une agriculture sans OGM.
- Les mesures pour la mise en œuvre des objectifs de biodiversité à l'horizon 2020 doivent être mises en route. Un plan d'action concernant l'application de la stratégie de biodiversité adoptée en 2012 est nécessaire. La Suisse doit atteindre au moins les deux tiers des objectifs de biodiversité à l'horizon 2012 et créer les conditions pour une réalisation rapide pour les objectifs restants.
- Dans les autres débats autour de la loi sur l'aménagement du territoire, nous engageons pour une séparation stricte des zones constructibles et non-constructibles ainsi que pour la densification urbaine. Nous combattons avec force la création de nouveaux « lits-froids ».
- La construction de logements sociaux ainsi que l'accès à des logements bon marché doivent être favorisés grâce à l'aménagement du territoire. La réalisation d'immeubles d'habitation par des coopératives de construction est également un objectif.

16

LE TOURNANT ÉNERGÉTIQUE EST UNE CHANCE HISTORIQUE POUR L'HUMANITÉ, L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE

Contexte

Notre politique économique n'est pas durable et nous rend tributaires de coûteuses importations de pétrole et de gaz qui proviennent souvent de pays politiquement instables. Le tournant énergétique est donc une chance considérable, non seulement pour l'humanité et l'environnement, mais aussi pour l'économie et le climat, de nous libérer de cette dépendance. La catastrophe de Fukushima nous a encore rappelé sans ménagement combien il était indispensable et urgent de nous reconvertir aux énergies renouvelables. La Stratégie énergétique 2050 est un pas important vers le tournant énergétique. Cela signifie concrètement sortir du nucléaire, réduire la consommation d'énergies fossiles et, par voie de conséquence, se reconvertir à long terme à un approvisionnement intégral en d'énergies renouvelables ainsi que prendre des mesures efficaces en faveur de l'efficacité énergétique. Le tournant énergétique est aussi un gage de démocratisation : la politique énergétique ne sera plus l'apanage de quelques grandes entreprises. De nombreux consommatrices et consommateurs d'électricité participeront à la production.

Ce que nous défendons

Un approvisionnement intégral en énergies renouvelables est possible à long terme grâce à la production d'énergies renouvelables sur différents sites et au renforcement simultané de l'efficacité énergétique. La reconversion est techniquement faisable et nous n'attendons plus que des mesures politiques qui créeront les conditions propices. L'énergie d'origine solaire, éolienne, géothermique ou issue de la biomasse génère de la valeur ajoutée dans le pays et crée des emplois pérennes. En revanche, chaque kilowattheure hautement subventionné en provenance d'une centrale nucléaire est un obstacle à la production d'électricité renouvelable. Les entreprises d'électricité qui appartiennent aux cantons et aux communes et, par conséquent, au peuple doivent assumer leur responsabilité vis-à-vis d'un avenir énergétique durable. En se reconvertissant aux énergies renouvelables et en renforçant l'efficacité énergétique, elles s'ouvrent de nouveaux secteurs d'activités riches en opportunités pour les entreprises innovantes. Le tournant énergétique s'impose aussi par rapport au changement climatique. Nous devons sortir des énergies fossiles pour que le réchauffement planétaire ne dépasse pas la dangereuse barre des 2°C.

Les acquis du PS

Grâce à l'initiative «Cleantech», le PS est parvenu à dynamiser la promotion des énergies renouvelables et à mieux adapter le système de rémunération aux besoins. Les citoyen-ne-s désireux de produire eux-mêmes de l'électricité peuvent bénéficier de meilleures conditions-cadres. Le débat sur le tournant énergétique est largement

marqué par le PS : ses idées relatives à la prime d'injection ou à l'assainissement des bâtiments sont majoritaires dans la population.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Nous militons pour un approvisionnement en énergie dont 50 % au moins sera renouvelable à l'horizon 2030. C'est la raison pour laquelle la stratégie énergétique doit prévoir un système de primes d'injection, axé sur la demande et des incitations à réaliser de nombreuses installations décentralisées solaires, éoliennes ou à biomasse.
- Le défi consistant à concilier les intérêts légitimes de la production d'électricité avec les exigences tout aussi importantes de la protection de la nature et du patrimoine culturel est le corollaire de la stratégie énergétique 2050. C'est possible! Nous militons pour un tournant énergétique respectueux des monuments historiques, des localités, des sites archéologiques et des réserves naturelles.
- Nous défendons l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires, quitte à passer par une votation populaire. Pour les centrales existantes, nous exigeons des durées de vie strictement limitées. Nous exigeons au minimum l'arrêt des centrales nucléaires les plus anciennes après 50 ans d'exploitation au plus tard. Dans la recherche d'un site de stockage des déchets radioactifs, la population doit avoir son mot à dire par le biais d'un droit de véto.
- Le tournant énergétique est aussi une nécessité dans le domaine des transports. Les transports absorbent en effet plus d'un tiers de la consommation d'énergie. Nous demandons le renforcement des transports publics et de la locomotion douce (piétonne/cycliste). Les voitures électriques alimentées en courant propre doivent s'imposer davantage. Les émissions des moteurs à essence et diesel doivent être réduites au même rythme que dans l'UE.
- Le parc immobilier absorbe près de la moitié de la consommation d'énergie. Il faut qu'il soit à long terme exempt de CO₂. Concrètement, les nouvelles constructions doivent être capables de s'autoalimenter tout au long de l'année en chaleur à partir d'énergies renouvelables et en électricité autoproduite. La proportion de modernisations énergétiques doit être fortement augmentée. La poursuite et un financement suffisant du Programme Bâtiments sont, par conséquent, indispensables.
- Le PS milite pour une réforme fiscale écologique générant un effet directif et conçue selon des principes sociaux. L'objectif est d'encourager une action économe en ressources et d'internaliser les charges externes en vue de favoriser le tournant énergétique.
- La protection du climat reste une priorité importante. Nous nous engageons concrètement pour une réduction de 40 % des émissions de CO₂ à l'horizon 2020 en Suisse et pour une réduction de 60 % à l'horizon 2030 (par rapport à 1990). La Suisse doit toutefois aussi assumer sa responsabilité au niveau international en apportant une contribution appropriée au financement climatique international.
- Les réseaux électriques doivent être mis en conformité avec les exigences d'une injection de plus en plus décentralisée. Le contrôle démocratique du réseau électrique doit être garanti. A tous les niveaux, le réseau électrique doit être la propriété des communes, des cantons ou d'entreprises d'intérêt général.

**ÉGALITÉ,
DÉMOCRATIE,
ÉTAT DE DROIT
ET DROITS
POLITIQUES**

Local de vote

Contexte

Ces quarante dernières années ont été le théâtre d'une véritable révolution en matière d'égalité entre femmes et hommes. Après l'introduction, tardive, du droit de vote pour les femmes en 1971, de nombreuses mesures ont été prises à différents niveaux afin de garantir à chacune et chacun les mêmes chances et les mêmes droits. Si l'égalité de droit peut sembler garantie, notamment depuis l'inscription de l'égalité salariale dans la Constitution en 1981 et l'introduction en 1996 de la Loi fédérale sur l'égalité, la réalité est toute autre.

Les femmes sont aujourd'hui encore moins bien rémunérées que les hommes : pour un travail de valeur égale, la différence de salaire s'élève toujours actuellement à près de 20 %, dont 8 % sont directement imputables à de la discrimination fondée sur le genre. A ce rythme, il faudra attendre au moins encore 34 ans afin que l'égalité salariale devienne une réalité !

Femmes et hommes ne sont pas égaux face au marché du travail. Bien que les femmes soient davantage actives professionnellement qu'il y a trente ans, leur taux d'activité est nettement inférieur à celui des hommes (62 % vs 75 %). Cette différence s'accroît dans les années précédant l'âge officiel du départ à la retraite (55–64 ans) et au moment où les hommes et les femmes fondent une famille (30–44 ans). De plus, actuellement, plus de la moitié des femmes qui exercent une activité professionnelle ont un emploi à temps partiel, contre seulement un homme sur sept.

Si aujourd'hui la maternité n'est plus une cause d'abandon de l'activité professionnelle, elle réduit cependant nettement les chances d'avancement professionnel, contrairement à la paternité.

Les femmes ont aussi plus de difficultés à faire carrière. A formation et à degré d'occupation égaux, elles accèdent moins souvent que les hommes aux postes de cadres. Qui plus est, le marché du travail applique une ségrégation horizontale. Il existe encore des professions considérées comme féminines, clairement dévalorisées.

La conciliation entre vies familiale et professionnelle est un point central pour atteindre l'égalité. Pourtant, en Suisse, il continue d'y avoir trop peu de places d'accueil extrafamilial pour les enfants.

Si, avec plus de 40 % de femmes élues au niveau national, le PS fait office de modèle en matière de représentation des femmes en politique, la parité en politique n'est de loin pas encore réalisée. En 2011, la proportion de femmes était de 29 % au Conseil national et de 19,6 % au Conseil des Etats. Aux niveaux communal et cantonal, la part de femmes dépasse rarement les 30 %.

Le poids des clichés dans cet état de fait n'est pas à négliger. Au moment du choix d'une formation, d'une profession ou d'un mode de vie, filles et garçons continuent à être fortement influencés par des stéréotypes.

Si le principe même de l'égalité entre femmes et hommes est communément admis par toutes et tous dans notre pays, sa mise en œuvre éveille de nombreux débats. Les avancées sont régulièrement remises en questions par les milieux conservateurs ; certaines voix s'élèvent pour défendre une vision traditionnelle des rôles des hommes et des femmes.

Ce que nous défendons

L'égalité entre hommes et femmes est au centre des préoccupations du PS, qui prône une approche intégrée de l'égalité (gender mainstreaming). Le parti s'engage pour la mise en œuvre d'une politique progressiste et ouverte à tous les niveaux, centrée sur l'individu et ses aspirations personnelles, et combat les stéréotypes liés au genre. Le PS appuie sa politique égalitaire sur les acquis au niveau légal (article 8 de la Constitution fédérale, Loi sur l'égalité), et s'évertue à faire évoluer les mœurs. Il s'engage fermement contre toute discrimination basée sur le genre, l'orientation ou l'identité sexuelle et exige la mise en application concrète de ce principe qui s'appuie aussi bien sur la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) que sur les exigences de l'ONU quant à la participation des hommes aux processus d'égalité.

Le PS s'engage également pour l'égalité des personnes d'orientations sexuelles différentes et combat l'homophobie et la transphobie.

Les acquis du PS

Le PS est le parti de l'égalité. À ce titre il a toujours fortement influencé et impulsé l'évolution dans ce domaine, qu'il s'agisse de l'article constitutionnel de 1981, de l'assurance maternité en 2005, ou encore du dépôt de nouvelles interventions parlementaires, portant ainsi des thèmes centrales sur le devant de la scène, comme ce fut le cas avec les quotas ou les mesures pour l'égalité salariale.

L'engagement sans relâche du PS contre la violence spécifique liée au genre et la violence domestique en général a permis de nombreuses améliorations dans la lutte contre ce fléau, en particulier au niveau de la prise en charge des victimes.

L'égalité au sein du PS est la norme : le parti a introduit des quotas assurant la parité dans les organes et les commissions, ainsi que sur les listes électorales ; il dispose depuis plus de 100 ans de sa propre organisation féminine, de même que de commissions de l'égalité actives à tous les échelons de la structure politique fédérale.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

Egalité professionnelle

- La réduction des inégalités salariales à un maximum de 5 % et la mise en place de mesures étatiques contraignantes.
- Un objectif de 40 % de femmes occupant des positions dirigeantes et décisionnelles dans le secteur public ainsi que dans les conseils d'administration et les directions d'entreprises (quotas).
- Une revalorisation des métiers typiquement féminins, par de meilleures conditions-cadres, des salaires suffisants pour vivre et un renforcement de la capacité de prévoyance dans les emplois précaires et atypiques occupés majoritairement par des femmes.

Conciliation travail et famille

- La mise en œuvre et la promotion de dispositifs en faveur d'une flexibilisation de l'emploi pour les hommes et les femmes, afin de permettre une meilleure conciliation des activités professionnelles et familiales : par exemple un temps de travail flexible, l'annualisation des horaires de travail, le temps partiel, le télétravail ou encore le job-sharing.
- Des écoles à horaire continu mises gratuitement à disposition et des structures d'accueil extra-familial qui soient financées par les ménages en fonction de leurs revenus.
- L'instauration d'un congé parental, dont une partie est réservée à chacun des parents et sans retour en arrière sur la durée du congé maternité.
- La reconnaissance et la valorisation du travail dit de care (soins aux proches).

Discriminations et violence

- L'instauration de la lutte contre la violence domestique comme mission de santé publique.
- L'interdiction, de manière générale, de toute discrimination en fonction du genre, de l'orientation sexuelle ou de l'identité sexuelle et la création d'une autorité de contrôle et de sanction.
- Le droit à l'adoption plénière, au mariage, et la possibilité de recourir à la procréation médicalement assistée pour les couples de même sexe.
- Aucune intervention sans caractère vital ou qui ne soit nécessaire pour la santé sans information préalable pour les personnes transgenres.
- L'imposition individuelle.
- La lutte contre la diffusion de stéréotypes sexistes, notamment dans les médias et sur les réseaux sociaux.
- La mise en place de mesures visant à démanteler les stéréotypes en matière de genre, en plaçant l'éducation au centre.

POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA POLITIQUE ET POUR UNE DÉMOCRATIE FORTE

Contexte

Dans le domaine du financement des partis et de leur transparence, Transparency International désigne la Suisse comme un « pays en voie de développement à fort potentiel d'amélioration ». A la différence de la Suisse, la majeure partie des démocraties occidentales ont progressivement introduit la transparence depuis les années 1960. Concrètement, à l'exception de la Suède, la Suisse est aujourd'hui le dernier Etat-membre du Conseil de l'Europe à ne pas imposer de règles en matière de transparence.

Les dernières élections ont mis en évidence combien les disparités entre les partis et les acteurs politiques étaient considérables et ce fossé devrait encore se creuser en 2015. Le Conseil de l'Europe et le GRECO, son autorité anticorruption, n'ont cessé de critiquer la Suisse pour cette raison mais rien n'a changé jusqu'à présent. Du point de vue démocratique, cette situation est extrêmement délicate parce que l'étendue des moyens financiers disponibles a une influence directe sur les résultats politiques.

L'ennui, c'est que toujours plus d'initiatives contraires aux principes constitutionnels et au droit international (initiatives sur les minarets, sur l'immigration de masse ou le renvoi) ont trouvé des majorités grâce à des campagnes qui ont coûté des millions. D'autres projets d'initiatives radicales pourraient d'ailleurs être lancés durant l'année électorale.

Ce que nous défendons

La démocratie, et plus particulièrement la démocratie directe, selon le modèle suisse, ne peut fonctionner que si les acteurs politiques peuvent se battre à armes à peu près égales. Mais plus on avance, plus cette égalité des chances est précaire. Le PS exige par conséquent un dispositif réglementaire afin de garantir le bon fonctionnement de la démocratie directe. La transparence en matière de financement des partis afin que les électrices et électeurs puissent prendre la pleine mesure de la disparité des rapports de force serait un premier pas. Dans un second temps, une limitation des dépenses doit être introduite et le financement des partis politiques doit être assuré. Les membres des Chambres fédérales doivent eux aussi se montrer plus transparents en révélant les prestations financières qu'ils touchent en relation avec les mandats et fonctions énoncés dans leurs liens d'intérêts.

Les acquis du PS

Le PS n'a rien lâché sur la transparence des campagnes pour les élections et les votations et entend sans cesse remettre ce sujet sur la table. Il existe certes aussi des disparités importantes entre les partis de droite en termes de moyens financiers mais ils auraient manifestement encore plus à perdre dans une collaboration avec le PS et

les Verts en la matière. C'est la seule explication du rejet de toutes les initiatives visant davantage de transparence au Parlement, y compris par le centre-droit.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Le PS continuera de se battre de toutes ses forces pour que le financement des partis et des campagnes électorales deviennent enfin plus transparent. C'est le seul moyen de rétablir un rapport de forces raisonnable entre les acteurs politiques. Le PS montre d'ailleurs le bon exemple en publiant ses comptes annuels et de campagne ainsi que la composition des dons sur Internet.
- Le PS milite pour davantage de transparence, non seulement dans les finances des partis mais aussi dans les liens d'intérêts parlementaires. A cet effet, les parlementaires doivent divulguer leurs transactions financières en relation avec leurs différents liens d'intérêts.
- Un sondage actuel des parlementaires démontre que le système de milice tient de plus en plus du mythe. C'est la raison pour laquelle le PS sollicite une analyse sans crispation de la situation effective avec les actions possibles. L'accent sera mis sur une professionnalisation du Parlement.
- Le PS réclame aussi davantage de transparence en matière de lobbyisme. La mise en place d'une accréditation officielle, accessible à tout le monde, serait souhaitable. Le système d'obtention des badges de lobbyiste grâce à des contacts avec des parlementaires a fait son temps.
- Des millions sont consacrés chaque année à la promotion du sport afin de pouvoir faire partie de l'élite mondiale. Grâce à un concept astucieux, la Confédération doit promouvoir, avec une petite fraction des moyens consacrés au sport, la formation politique (à l'aide de séminaires, de visites ou de moyens didactiques pour les écoles), et ce, afin que la Confédération, les cantons et les communes ne soient pas à court de personnel politique bien formé.
- Pour éviter tout hiatus entre la formation politique pendant la scolarité obligatoire et la possibilité de participer soi-même à des scrutins, le droit de vote actif doit être abaissé à 16 ans.

POUR UNE POLITIQUE DIGNÉ VIS-À-VIS DES ÉTRANGER-E-S ET EN MATIÈRE D'ASILE

Contexte

Les propositions de durcissement de la réglementation se succèdent depuis plusieurs années dans le domaine du droit des étrangers. Les médias montent en épingle des problèmes posés par certains individus étrangers que les partis de droite exploitent avec succès. On en oublierait presque que, dans la grande majorité des cas, la cohabitation entre Suisses et étranger-e-s ne pose guère de problèmes. Comme le Parlement est largement dominé par la droite, les projets touchant au droit des étrangers sont sans cesse durcis, ce qui place la Suisse en porte-à-faux avec les différentes normes en matière de droits humains et les directives européennes correspondantes. Pour la Suisse, dépositaire de la Convention relative au statut des réfugiés et fière de sa tradition humanitaire, cette dérive droitière est inquiétante. En même temps, une des pires catastrophes humanitaires depuis des décennies est en train de se jouer aux portes de l'Europe et ni la Suisse, ni l'Europe n'ont de réponse satisfaisante à proposer.

Ce que nous défendons

Le PS défend tout particulièrement les intérêts des membres les plus vulnérables de la société et s'est ainsi toujours considéré comme l'avocat des migrantes et migrants. Il n'en est pas moins conscient des problèmes réels qui vont de pair avec la migration et prend les préoccupations de la population suisse au sérieux. Cependant, les problèmes ne sauraient être résolus par l'exclusion et la discrimination mais nécessitent au contraire davantage d'efforts d'intégration de la part de toutes les parties prenantes.

Les personnes qui risquent leur vie et leur liberté individuelle doivent être protégées. La tradition humanitaire de la Suisse comporte un certain nombre de devoirs. Il ne faut pas la vider de sa substance. Face aux terribles guerres civiles qui secouent le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, nous devons pratiquer une politique d'accueil généreuse en concertation avec nos voisins européens. En même temps, les filières d'immigration clandestine et la traite d'êtres humains doivent être résolument combattues.

Les étranger-e-s qui sont nés et ont grandi en Suisse font partie du pays. Il faut en tenir compte à la fois dans la politique de naturalisation pour la troisième génération et dans la mise en œuvre de l'initiative sur le renvoi.

Les acquis du PS

- Lors de la révision du droit de la nationalité, d'importantes nouvelles dispositions telles que l'abaissement du délai de résidence fédéral à dix ans et l'alignement des délais de résidence cantonaux ont été obtenus pour un grand nombre d'étrangères et étrangers entrés en Suisse par le biais de la migration économique.

- La Confédération a augmenté ses moyens financiers pour la promotion de l'intégration, de 16 à 36 millions de francs par an, et les programmes en la matière ont démarré avec succès.
- La proposition selon laquelle les requérant-e-s d'asile ne devaient bénéficier que d'une aide d'urgence et non de l'aide sociale a été repoussée avec succès.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- La restructuration du secteur de l'asile doit être menée à terme et mise en œuvre rapidement. Dans ce contexte, la protection juridique globale des requérants d'asile est primordiale pour que la procédure soit plus rapide et conforme aux principes de l'état de droit. Ces dispositions doivent aussi s'appliquer aux requérant-e-s d'asile engagés dans une procédure élargie.
- La Suisse doit accueillir, conjointement avec les autres Etats européens, des contingents nettement plus importants de réfugiés en provenance des zones de conflits aux frontières sud de l'Europe. Elle développera à cet effet des structures d'accueil qui permettront une intégration rapide des réfugiés reconnus. La Suisse doit aussi s'investir davantage dans le cadre de Frontex pour éviter que davantage de réfugiés ne périssent en Méditerranée. En même temps, elle doit aussi participer à un système de répartition solidaire et juste dans le cadre de l'Accord de Dublin.
- Les personnes admises provisoirement doivent enfin jouir d'un meilleur statut juridique, auquel la directive de l'UE pour la protection subsidiaire doit servir d'étalon. Au bout de cinq ans, ils doivent en outre avoir droit à un titre de séjour régulier.
- Pour les sans-papiers qui vivent en Suisse depuis longtemps et s'y sont bien intégrés, il convient de créer une possibilité de régularisation allant bien au-delà des règles cantonales actuelles pour les cas rigoureux.
- Comme les candidats à la naturalisation doivent désormais être en possession d'un permis C, il faut créer un droit légal au permis C dès que les conditions sont remplies. Il est en outre grand temps de créer des possibilités de naturalisation sensiblement simplifiées pour la troisième génération qui est née et a grandi ici. La naturalisation simplifiée doit être tout aussi accessible aux partenaires enregistrés qu'aux couples mariés.
- La loi sur l'intégration, reportée après la votation sur l'immigration de masse, doit maintenant être adoptée dans les meilleurs délais et en tenant compte du principe suivant. Ce n'est pas uniquement au migrant-e-s qu'il appartient de s'intégrer. Toutes les parties prenantes du processus d'intégration sont responsables de sa réussite. Dans cet esprit, il faut dégager suffisamment de fonds pour l'intégration au titre de mission prioritaire pour la société dans son ensemble. L'économie doit être contrainte d'assumer sa part du travail dans la politique d'intégration et les obstacles doivent être levés grâce à une législation efficace contre les discriminations.
- La propagande haineuse et le racisme doivent être résolument combattus, autant dans le monde réel que dans l'univers virtuel. Pour le PS, il faut faire nettement plus d'efforts, tant au plan de la prévention qu'à celui de la répression.

POUR LE RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE DIRECTE

Contexte

Ces dernières années, des initiatives populaires et parlementaires, en porte-à-faux avec les droits élémentaires, les principes fondamentaux de l'état de droit et les engagements internationaux, ont été déposées tout en claironnant que la majorité du peuple pouvait décider de tout et que la Suisse était souveraine. Dans cet ordre d'idées, le droit suisse devrait primer sur le droit international en cas de conflit. On n'entend pas tolérer de « juges étrangers » et la Suisse devrait dénoncer la CEDH.

Ce que nous défendons

La démocratie directe et l'état de droit (protection des droits élémentaires, protection juridique indépendante, séparation des pouvoirs selon le principe de la légalité et proportionnalité de toute action publique) forment les fondements de la Suisse. L'une suppose l'autre et ils sont équivalents. Nous nous engageons en faveur du renforcement de la démocratie directe tout en défendant un état de droit fondé sur l'égalité, la liberté et la solidarité. Dans une démocratie, tous les citoyennes et citoyens jouissent des mêmes droits et ont les mêmes devoirs. Les décisions majoritaires sont contraignantes mais ne sauraient légitimer n'importe quel résultat. La démocratie ne doit pas devenir la dictature de la majorité car les minorités ont elles aussi des droits légitimes. La révision constitutionnelle doit ainsi être matériellement encadrée. Même les perdantes et perdants politiques sont protégés par la Constitution contre un exercice disproportionné du pouvoir par l'Etat, voire de la majorité. La Suisse est un pays ouvert et digne de confiance qui assume sa responsabilité au sein de la communauté internationale. En tant que petit Etat, elle veille à ce que le pouvoir soit tenu au respect du droit et à ce que celui-ci soit effectivement appliqué. La Suisse applique les traités internationaux et respecte les droits élémentaires et humains qui sont indivisibles.

Les acquis du PS

- Nous avons combattu avec succès des initiatives préoccupantes du point de vue du droit public: l'initiative « Les traités internationaux devant le peuple » de l'ASIN qui exigeait la soumission des traités internationaux au référendum obligatoire et l'initiative ECOPOP qui exigeait la dénonciation de divers traités importants.
- Nous avons obtenu que l'initiative sur le renvoi soit mise en œuvre dans le respect de l'état de droit et que le processus de réforme de l'examen de la validité des initiatives populaires soit engagé.
- Nous avons repoussé avec succès diverses initiatives parlementaires de l'UDC au Conseil national, portant sur des thèmes tels que l'affaiblissement du droit international et diverses attaques contre le CEDH.
- Suite à un postulat PS, rapport positif du Conseil fédéral sur le thème « 40 ans d'adhésion à la CEDH: Bilan et perspectives ».

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Améliorer et soigner la culture et la communication démocratiques dans l'esprit d'une éducation politique permanente, d'une communication ouverte et intelligible et de la présentation transparente des conséquences des initiatives populaires.
- Défendre et conforter les droits élémentaires et humains et, par conséquent, la CEDH comme pierre angulaire d'une communauté européenne des valeurs fondamentales dont la jurisprudence est prononcée en dernière instance. Nous devons préserver l'autorité de la cour de justice et garantir son fonctionnement à long terme en ratifiant le protocole d'amendement n° 14.
- Introduire une base constitutionnelle mesurée grâce à l'abrogation de l'art. 190 de la Constitution. Le Tribunal fédéral doit pouvoir à examiner la conformité des lois fédérales avec le droit en vigueur dans le cadre d'un contrôle concret des normes.
- Clarifier le rapport entre le droit international et le droit national :
 1. Introduction d'un parallélisme total entre le droit national et le droit international dans le processus d'approbation démocratique : Le droit international qui suppose une modification de la Constitution ou équivaut à une telle modification doit être soumis au référendum obligatoire.
 2. Ancrage de la règle de conflit dans la loi : Hiérarchisation selon la légitimité démocratique (les décisions prises par référendum obligatoire priment sur les autres), mise en œuvre conforme au droit international et interprétation harmonisatrice de la Constitution.
- Un examen préalable des initiatives populaires pour renforcer le droit d'initiative, élément clé de la démocratie directe :
 1. Examen préalable de la désignation de l'initiative par la Chancellerie fédérale portant sur l'intitulé et la description sommaire : rejet des intitulés et descriptions sommaires trompeurs ou sujets à confusion.
 2. Examen matériel préalable non contraignant des initiatives populaires par l'Office fédéral de la justice et la Direction du droit international public avec obligation de mentionner les constatations sur les formulaires de signatures.
- Préciser la doctrine en cas de déclaration de nullité d'initiatives populaires, plus particulièrement pour « l'initiative de mise en œuvre », mais pas élargir formellement les motifs de nullité de l'article 139 alinéa 3 de la Constitution :
 1. L'unité de la matière doit être évaluée selon les mêmes principes que les projets constitutionnels du Parlement.
 2. Pérennisation de la doctrine en matière de définition des dispositions contraignantes du droit international : jus cogens et normes absolues concernant la CEDH/le Pacte II des Nations Unies (avec la proportionnalité en matière de protection de l'individu dans le droit international). Une nullité partielle doit être examinée en cas d'infraction.
 3. Les initiatives de mise en œuvre déposées avant l'expiration du délai de mise en œuvre fixé dans l'initiative concernée, qui court-circuitent la compétence constitutionnelle du législateur ainsi que la procédure législative réglementaire en créant un droit judiciaire immédiatement applicable au niveau constitutionnel, procèdent d'un usage abusif du droit d'initiative et doivent être déclarées nulles par le Parlement.



**POLITIQUE
DES MÉDIAS,
D'INTERNET ET
DE CULTURE**

POUR UN SYSTÈME MÉDIATIQUE COMPATIBLE AVEC LA DÉMOCRATIE

Contexte

Le paysage médiatique suisse est en plein bouleversement. La manière dont les puissants acteurs du secteur des médias et, dans une mesure croissante, les grands groupes informatiques et prestataires de services organisent ces transformations est de plus en plus dangereuse pour notre démocratie et la cohésion sociale. Alors que certains font des bénéfiques records, les emplois journalistiques, les conditions de travail dans les rédactions, la qualité et la pluralité sont mises sur la sellette. Même la SSR et l'idée d'un service médiatique public subissent une pression croissante. Les maisons d'édition (et leurs alliés politiques) veulent en effet affaiblir la SSR, en priorité pour accroître leurs propres profits.

C'est là un problème sérieux car la pluralité de médias journalistiques performants et indépendants est plus que jamais cruciale pour la démocratie suisse. Nous avons besoin de médias capables de traiter et de canaliser l'avalanche d'informations et de communications qui caractérise l'ère du numérique. Ils rendent ainsi possible le débat sur les questions politiques du vivre ensemble et du développement de la société. Le Conseil fédéral lui-même constate depuis des années que la qualité et la pluralité des opinions sont en péril et que ce n'est pas le marché qui corrigera cette dérive. Pourtant, la volonté de mettre en œuvre une politique volontariste en faveur d'un paysage médiatique moderne et démocratique fait toujours défaut.

Ce que nous défendons

Le bon fonctionnement et la qualité d'un système de médias ne se mesure pas d'après les profits, mais à l'aune de la contribution, fournie par les médias, à la construction d'une société démocratique, solidaire et juste. Un journalisme respectueux de la démocratie se distingue par sa pertinence, sa pluralité, son intelligibilité, sa factualité et son objectivité. Il doit encourager la participation humaine et améliorer les possibilités de mener une vie autonome avec et au sein de la société. Il serait négligent dans ce contexte de se reposer sur le prétendu « marché libre » et les groupes médiatiques dominants. Nous avons besoin de médias dignes de confiance, de pluralité et d'un journalisme indépendant. C'est le dessein de la politique des médias de les garantir.

Les acquis du PS

Le PS est le seul parti à s'être sérieusement penché sur la thématique de la politique en matière de médias et à avoir développé une idée de ce que devrait être un système médiatique d'avenir et démocratique. A la mi-2013, le parti a adopté un texte d'orientation sur la politique médiatique et lancé ainsi un large débat. Aux côtés du syndicat des médias Syndicom et de l'association Arbus pour une utilisation critique des médias, le PS est à diverses reprises intervenu dans le débat public sur l'avenir

des médias et de la promotion des médias. Le PS est aussi le parti qui défend de façon ciblée le service médiatique public au Parlement.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Le PS marque de son influence les débats sur l'avenir du service médiatique public. L'accent ne sera pas mis sur une définition de fond la moins ambiguë possible du service public mais sur le renforcement de la démocratie dans toutes les régions du pays en y associant tout le monde.
- La SSR doit être protégée en sa qualité d'organisation de médias dont le fonctionnement est différent de celui des autres prestataires, parce qu'elle privilégie l'intérêt public au profit et entretient une relation d'échange avec la société par le biais de ses organismes responsables et du Conseil du public. Pour pouvoir continuer d'assurer sa mission de service public à l'avenir, la SSR a besoin de suffisamment de ressources, de possibilités de développement journalistique et commercial. Dans le même temps, la direction de la SSR est appelée à se mettre en adéquation avec le caractère de l'établissement comme entreprise médiatique publique sans but lucratif. La représentation équitable des genres dans les émissions, les publications et les instances en fait partie.
- Le PS plaide pour substituer à la promotion indirecte de la presse une promotion directe des médias et du journalisme englobant tous les types de médias. Afin d'encourager la production, les aides doivent être réservées aux médias qui remplissent certaines exigences en termes de conditions cadres de la production journalistique. Le PS soutient l'idée proposée par la COFEM d'une Fondation externe à l'Etat qui fédèrera à l'avenir la promotion directe des médias.
- Le PS militera pour le maintien de la promotion indirecte de la presse tant que le changement de système pour un modèle de promotion directe ne sera pas opéré. La promotion directe peut aussi s'avérer une mesure appropriée pour la presse associative à l'avenir.
- Le PS réclame avec insistance un examen rapide des possibilités de promouvoir d'ores et déjà les médias journalistiques en ligne sur la base de l'art 93 de la Constitution sans modifier celle-ci.
- Le PS milite pour que l'Agence télégraphique suisse (ATS), qui jouit d'un monopole, devienne une institution du service public journalistique et bénéficie d'aides publiques sous certaines conditions.
- Le PS est en faveur de l'amélioration et de l'élargissement de la formation continue des journalistes.
- Le PS est en faveur du développement ciblé de la compétence médiatique de la population. L'utilisation intelligente des médias, tant sur le plan technique et logistique que sur celui du contenu, fait aujourd'hui partie des compétences de base comme la lecture, l'écriture et les mathématiques quotidiennes et mérite de ce fait une place à part entière dans l'enseignement scolaire.
- Les représentations sexistes et les stéréotypes sont à proscrire dans les médias et sur Internet.

22

POUR UNE POLITIQUE INTERNET AU SERVICE DE L'INDIVIDU

Contexte

Internet fait partie intégrante de notre vie. C'est une évidence. Le numérique prend une large place dans notre quotidien professionnel et privé. 84% de la population adulte surfe sur Internet et une majorité lit la presse en ligne. La participation aux réseaux sociaux est en forte hausse et pas uniquement parmi les jeunes. De plus en plus d'achats sont réalisés en ligne. La banque en ligne et la recherche d'informations en matière de santé sont des activités populaires. Sans Internet, les communications, la logistique, la santé et la mobilité que nous connaissons aujourd'hui ne seraient pas possibles. Internet transforme aussi l'économie et le monde du travail à de multiples égards. Des mouvements populaires sont soutenus, voire même rendus possibles grâce à Internet. En même temps, Internet est utilisé par des Etats autoritaires à des fins de surveillance et de censure. Comme Internet est sous la domination mondiale de quelques entreprises telles que Google, Apple et Microsoft, indépendamment des législations nationales, la question du pouvoir et du rôle que peut et doit jouer la politique se pose.

Ce que nous défendons

L'accès à un Internet performant est un droit élémentaire qu'un Etat démocratique se doit de garantir à ses citoyennes et citoyens, comme tout autre service public tel que les transports en commun, l'adduction d'eau ou le service postal. Comme toute technologie, Internet comporte des opportunités et des risques. Nous en soulignons les chances sans minimiser les risques. Internet peut largement contribuer à la réalisation d'une société ouverte, démocratique et solidaire qui intègre tout le monde et garantit un libre-choix. Les risques tels que la surveillance et la censure, l'incitation à la haine dans les réseaux sociaux ou la propagation de la pédopornographie doivent être décelées de façon précoce, combattues et réglées avec détermination. Le compromis entre besoin de sécurité et liberté doit être soigneusement négocié par la société et les milieux politiques. Les droits de «l'univers réel», les droits humains en particulier, doivent aussi s'appliquer dans «l'univers virtuel». Internet et les «Big Data» (gros volumes complexes de données) doivent être mis au service de la société et non à ceux des intérêts de quelques entreprises, ce qui suppose d'appréhender Internet selon une perspective sociale d'ensemble qui tienne compte de tous les aspects de la vie.

Les acquis du PS

Le PS a lancé un large débat au sujet d'Internet. Il y place le réseau mondial dans un contexte sociétal d'ensemble et lie les chances et risques qui en découlent à la question sociale, plus particulièrement à la formation et à la préservation des emplois. Dans différentes initiatives, il demande un traitement sensible des données, une pro-

tection intégrale des données, la transparence pour les données des autorités et l'utilisation de logiciels open-source. Lors du débat sur Lehrplan 21, il s'est prononcé en faveur de l'encouragement des compétences dans les domaines des logiciels et de l'utilisation des nouveaux médias.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Le libre-accès à un Internet performant doit être garanti à tout le monde, à tout endroit et à tout instant. Un débit performant (descendant et ascendant) sert les intérêts de la démocratie, des consommateur-trice-s, des PME tout comme des médias.
- Depuis l'affaire Snowden, nous savons combien il est important de protéger les contenus des données et des métadonnées. De nouveaux outils techniques et juridiques efficaces sont nécessaires pour garantir nos droits de la personnalité et pour sanctionner efficacement les violations possibles. Les utilisateur-trice-s doivent être propriétaires de leurs propres données.
- La protection des données personnelles doit être renforcée par l'introduction de la protection des données dès la conception et par défaut («privacy by design/privacy by default»). La création de profils de personnalité ou de données sensibles grâce au «big data» doit être strictement encadrée.
- Le droit à l'oubli fait partie de l'autodétermination en matière d'informations. Sur demande d'une personne concernée, les données personnelles doivent être définitivement effacées, à moins qu'il n'existe une raison légitime de les conserver comme par exemple un intérêt public justifié.
- Nous réclamons un internet ouvert et libre pour tout le monde, partout et à tout instant. Ni l'Etat, ni les entreprises ne doivent privilégier ou désavantager certains services, sources ou protocoles. La neutralité du réseau et le traitement non discriminatoire de l'ensemble du trafic de données doivent être ancrés dans la loi.
- Le secteur public doit utiliser des logiciels open-source sur tout le territoire avec, à la clé une réduction des coûts et de la dépendance par rapport aux grands groupes internationaux.
- L'«open government data», l'accès ouvert et la libre réutilisation des données des autorités telles que les informations météorologiques, sur les transports ou l'énergie doit être développé. Cela se traduira par plus de transparence, de participation démocratique et d'innovation.
- Les projets de cyberdémocratie qui encouragent la communication entre les institutions, les citoyen-ne-s ou les entreprises à l'aide d'Internet doivent être développés.
- L'utilisation correcte d'Internet doit être enseignée à tous les enfants dès le plus jeune âge. Le corps enseignant doit être formé en conséquence. Internet joue aussi un rôle clé dans l'apprentissage tout au long de la vie.
- Le numérique a suscité des bouleversements majeurs du monde du travail. Certains métiers disparaissent, d'autres sont créés. Tout le monde doit avoir la possibilité d'être intégré au processus de travail dans la dignité. Une formation continue appropriée en est le préalable. Les gains de productivité doivent profiter à tout le monde.
- Internet introduit de nouveaux processus commerciaux et des innovations, synonymes de risques pour les entreprises traditionnelles et de chances pour les nou-

velles entreprises en contribuant à une économie démocratique et écologique. Des conditions optimales pour ces mutations doivent être créées à l'aide d'une politique d'encouragement ciblée. La Suisse a aussi un rôle à jouer au plan international.

- Les institutions financières ont manqué l'opportunité de lancer des développements innovants axés sur les besoins de la clientèle et contribuant à la transparence du marché financier. Des groupes Internet extérieurs à la branche, entre autres, pourraient se révéler des concurrents. Les opportunités d'Internet doivent être intégrées activement à la politique financière démocratiquement légitimée.
- Un journalisme de qualité et aux opinions diversifiées qui replace l'avalanche d'informations dans un contexte sociétal, politique et historique en utilisant de plus en plus Internet doit être encouragé de façon directe et interdisciplinaire.
- Le numérique offre de nouvelles possibilités d'utilisation des œuvres culturelles mais présente aussi de nombreux défis. Le PS s'engagera pour un droit de la propriété intellectuelle moderne et cherchera le dialogue avec les personnes concernées.
- Les appareils connectés (tablettes, réfrigérateurs intelligents, voitures à conduite automatique, etc.) modifieront fortement notre société. Cette évolution est riche en opportunités. Cependant, des risques tels que la surveillance totale ou la perte de la sphère privée requièrent un accompagnement scientifique et politique du processus.
- Le savoir collectif et les ressources en jachère de notre société doivent pouvoir être utilisées par tout le monde. L'utilisation de l'intelligence collective, les plateformes de partage qui mettent l'accent sur le partage et l'utilisation commune et non la possession doivent être développées de façon ciblée.
- La cybersanté permet d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients mais la protection des données est une priorité absolue. Les assurances maladies ou les groupes pharmaceutiques ne doivent pas pouvoir accéder de façon incontrôlée aux données de santé sans le consentement éclairé des patients. Dans l'esprit du renforcement des droits des patients, les personnes concernées doivent être sensibilisées aux chances et aux risques de la cybersanté.
- Les activités criminelles sur Internet telles que la vente illégale de médicaments, l'escroquerie, l'hameçonnage ou la pédopornographie doivent être combattus de façon plus ciblée et plus énergique grâce à des mesures techniques intelligentes. Le principe de la proportionnalité y est de rigueur. Les criminels « classiques » recourent eux aussi de plus en plus aux moyens de communication Internet. Là aussi, le bon équilibre entre les nécessités en matière de poursuites pénales et le besoin de sécurité d'une part et les libertés individuelles élémentaires de l'autre doit être soigneusement négocié sur le plan sociétal et politique.
- Grâce à l'interconnexion mondiale, certains peuvent abuser d'Internet à des fins terroristes. La protection des infrastructures, y compris contre les risques naturels est une priorité. Elle doit s'effectuer sur une base civile sous une légitimité et un contrôle démocratiques.
- Les priorités en matière de politique étrangère, telle que l'engagement en faveur de l'Etat de droit, doivent être mises en oeuvre sur Internet également. La Suisse a un rôle actif à jouer dans la cybersécurité et peut apporter son expérience concernant l'interaction entre sécurité et droits humains.

POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE ACTIVE AU SERVICE DE LA COHÉSION HUMAINE

Contexte

Posséder sa propre identité culturelle est indispensable à l'individu. Cette identité conforte aussi la diversité culturelle du pays, avec ses valeurs, ses traditions et ses formes d'expression. Dans le même temps, la mondialisation, le numérique, les mutations démographiques, l'individualisation et l'urbanisation tendent de plus en plus à influencer sur la politique culturelle. L'échange accéléré de capitaux, de marchandises, d'êtres humains et d'informations, l'accroissement de la mobilité et l'importance de la coopération bilatérale et multilatérale ont une influence sur celles et ceux qui consomment la culture et ceux qui la créent. Abstraction faite des opportunités qui en découlent, il y a aussi là un challenge en termes de diversité culturelle. Les nouveaux canaux de diffusion permettent un accès différent à l'offre culturelle. Cette dernière est aussi en concurrence avec les autres possibilités d'organisation des loisirs. Le numérique est à la fois un défi et une chance qu'il faut saisir. La promotion active de la culture revêt par ailleurs une importance économique. Le secteur culturel et créatif emploie en effet plus de 200 000 personnes dans près de 40 000 entreprises et contribue au PIB à hauteur de 4 %.

Ce que nous défendons

Une politique culturelle active contribue à faire de la Suisse un pays ouvert et tolérant. En renforçant la diversité des cultures et des langues, elle contribue à la cohésion du pays et au renforcement de l'identité. Une politique culturelle active se doit de poser des jalons à la fois culturels et politiques mais aussi de définir une stratégie globale. La culture peut « se limiter au divertissement » mais peut et doit aussi s'adresser aux individus en leur qualité de citoyens. Dans la mesure où l'art et la culture repoussent ou suppriment des frontières, ils génèrent proximité et compréhension. Ils posent des questions, affûtent les sens et la perception tout en permettant un changement de perspective. Des débats sur les valeurs et les normes de notre société sont lancés et organisés. C'est la raison pour laquelle toutes les strates de la population doivent pouvoir profiter d'une offre culturelle promue par les pouvoirs publics. La culture doit contribuer à une société démocratique, solidaire et pacifique.

Les acquis du PS

Le PS s'est engagé depuis des années en faveur d'une politique de promotion de la culture volontariste et suffisamment financée, accessible à tout le monde. Il a contribué à ce que la promotion de la création soit reconnue comme une mission publique essentielle en inscrivant la politique culturelle dans une cohérence sociétale et sociale. Il a mis sur la table, avec succès, la question de la cohésion, notamment en ce qui concerne l'enseignement des langues étrangères.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- L'idée d'une « politique culturelle nationale » en vue de fédérer les énergies et les moyens, de créer une cohérence de fond et d'améliorer la cohésion de la société doit être mise en application. La société civile doit y être encore plus activement associée.
- Après la votation du 9 février 2014, nous ne pouvons plus participer aux programmes culturels de l'UE (« Europe créative » 2014–2020). C'est pourquoi le Conseil fédéral doit s'engager résolument pour pouvoir y participer dans les meilleurs délais.
- L'accès universel à l'offre culture dans toutes les régions du pays doit être amélioré. Le traitement et la transmission numérique des informations offre un grand potentiel d'innovation qui doit être mis à profit pour l'accès à la culture.
- La situation de bon nombre de figures de la vie culturelle nécessite d'être améliorée, surtout du point de vue de la prévoyance professionnelle. Des mesures supplémentaires visant à améliorer les conditions, notamment en ce qui concerne la protection sociale, doivent par conséquent être prises.
- L'école est le lieu de transmission de la culture, dès le plus jeune âge, qui est accessible à tous. Sa mission culturelle doit être renforcée. Les matières artistiques doivent prendre une large place dans le programme pédagogique.
- L'enseignement obligatoire d'une seconde langue nationale à l'école primaire est primordial. Les solutions cantonales qui amènent à désavantager la seconde langue nationale nuisent à la compréhension entre les communautés linguistiques.
- Le nouvel article constitutionnel sur l'enseignement musical doit être résolument appliqué. La Confédération et les cantons doivent veiller à un enseignement musical de qualité dans les écoles. Tous les enfants et jeunes doivent avoir la possibilité de pratiquer une activité musicale pendant leur temps libre.
- Il faut donner davantage d'importance à la promotion de la lecture. Les personnes qui ne savent pas suffisamment lire et écrire risquent en effet l'exclusion culturelle, sociale et économique.
- Le commerce indépendant de livres doit être promu, surtout après la suppression des prix imposés. La promotion de l'édition doit intervenir en particulier là où le petit marché du livre segmenté en quatre régions linguistiques ne permet pas aux maisons d'édition d'exercer une activité lucrative, au détriment de diversité culturelle.
- Une promotion active de l'industrie cinématographique avec suffisamment de moyens est nécessaire. Sans les aides du programme européen de promotion du cinéma MEDIA, l'industrie cinématographique et audiovisuelle suisse risque de disparaître. Il faut rechercher rapidement une nouvelle association à l'accord MEDIA pour pouvoir efficacement soutenir le cinéma suisse.
- La culture est propice à la créativité et à l'esprit novateur de la Suisse tout en contribuant à l'économie. C'est pourquoi la promotion de l'innovation et des start-up doit se poursuivre dans ce domaine.
- La promotion nationale de la culture doit se consacrer davantage à la politique de collection des médias numériques. Diverses institutions patrimoniales ont étendu leurs collections aux médias numériques et une coordination est indispensable.

- La préservation physique et l'entretien des biens culturels tels que les sites à repères identitaires, les monuments historiques ou les sites archéologiques doit être mise en œuvre de façon prioritaire avec suffisamment de moyens afin de préserver le patrimoine culturel de tout nouveau dommage et d'une désagrégation sournoise.
- Les humains de toute origine doivent pouvoir entretenir leur culture conformément aux dispositions de la Convention-cadre du conseil européen pour la protection des minorités nationales. C'est notamment le cas pour le mode de vie et la langue des communautés nomades.

A close-up photograph of a cupcake in a white paper liner. Several small flags on sticks are stuck into the cupcake. The flags include the French flag (red, white, and blue vertical stripes), the European Union flag (blue with yellow stars), and the German flag (black, red, and gold horizontal stripes). In the background, there are blurred yellow chips and a clear plastic cup. The overall lighting is soft and focused on the cupcake.

EUROPE, POLITIQUE EXTÉRIEURE ET AFFAIRES INTERNATIONALES

DÉVELOPPER DES RELATIONS FIABLES ET DE QUALITÉ AVEC L'UE

Contexte

L'Europe et la Suisse sont à la croisée des chemins. Les contraintes de l'intégration européenne coïncident avec l'incertitude quant à la poursuite des relations contractuelles actuelles entre la Suisse et l'UE, ainsi qu'à leur forme. Ces deux défis menacent de s'aggraver. L'esprit antieuropéen, attisé par les populistes de droite, connaît un essor.. Le chômage de masse et l'absence de perspectives pour la jeune génération alors qu'en même temps les fortunes et revenus des plus riches explosent, ainsi que la folie de l'austérité au lieu d'investir dans un avenir durable nous concernent tous car il y a longtemps que l'UE et la Suisse partagent le même destin. Ce ne sont pas moins que la préservation de la paix et l'avenir du modèle social qui sont en jeu.

Il était clair depuis bien avant la votation du 9 février 2014 que le retour à la voie dite bilatérale selon le modèle actuel n'était plus envisageable et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, il faut apporter une solution acceptable de part et d'autre à la question institutionnelle, à savoir un mécanisme juridique pour la retranscription et l'application uniforme du droit européen et du règlement des litiges dans la mesure où la Suisse participe de façon sectorielle au Marché unique. Ensuite, la Suisse doit se prononcer sans ambiguïté pour la libre-circulation des personnes, ce qui signifie renoncer aux contingents et à la priorité nationale bureaucratique mais aussi ratifier le protocole étendant la libre-circulation des personnes à la Croatie.

Ce que nous défendons

Le PS ne veut pas d'un retour au nationalisme et encore moins de la désagrégation de l'UE mais, au contraire, le renforcement et le développement du processus d'intégration européenne sur le terreau de la communauté européenne des valeurs. Une Europe démocratique, sociale et écologique, au service de tout le monde, demeure notre objectif. Dans cette optique, le PS plaide pour le développement des bonnes relations entre la Suisse et l'UE, qui sont régies par des traités. Les droits politiques de codécision de la Suisse au niveau européen doivent être renforcés. Il ne faut pas limiter la libre-circulation des personnes mais veiller à la rendre plus équitable. Enfin, il faut lancer énergiquement les réformes internes nécessaires en Suisse car la politique d'ouverture ne sera durablement acceptée par le peuple que si ses fruits sont équitablement redistribués et si son coût est efficacement réduit.

Les acquis du PS

Avec l'appui du PS, la Suisse a encore signé d'autres accords avec l'UE durant la dernière législature, à savoir sur le droit de la concurrence, la navigation par satellite et l'Agence européenne de défense. La Suisse a en outre développé des traités existants avec l'UE tels que l'Accord d'association Schengen/Dublin, l'Accord sur les transports de marchandises (simplification des procédures douanières), la pro-

tection des appellations d'origine et des ajouts à l'Accord sur le transport aérien. La revendication de longue date du PS concernant l'échange automatique de renseignements dans les affaires fiscales et la suppression de privilèges fiscaux discriminatoires de certaines entreprises a aussi abouti. Le rejet clair de la dangereuse initiative Ecopop a aussi été un temps fort. Le PS est en outre parvenu à accroître l'efficacité des mesures d'accompagnement contre le « dumping » salarial et social, entre autres par de nouvelles mesures contre les pseudo-indépendants, par des sanctions renforcées en cas d'infractions et par de nouvelles règles de responsabilité appliquées à la passation de mandats à des sous-traitants. Le financement durable des transports publics et le durcissement de la loi sur l'aménagement du territoire font également partie des mesures d'accompagnement étendues de la libre circulation des personnes imposées avec succès.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Le PS milite pour le développement à grande échelle des bonnes relations contractuelles entre la Suisse et l'UE car tout retour à l'ancienne voie « bilatérale » est aujourd'hui exclu. Qui plus est, une rupture serait fatale.
- Le PS est favorable à une résolution contractuelle acceptable de part et d'autres de la « question institutionnelle » dont il attend trois choses : tout d'abord, la solution trouvée ne doit pas être un obstacle à la poursuite du rapprochement entre la Suisse et l'UE. Ensuite, elle doit aller de pair avec un renforcement des droits de participation du Conseil fédéral et du Parlement dans l'élaboration de nouveau droit européen. Enfin, la solution ne doit restreindre en rien les mesures d'accompagnement et la poursuite des réformes internes avec lesquelles la Suisse encadre sa politique d'ouverture afin de protéger et de renforcer ses acquis sociaux.
- La libre circulation ne doit pas être entravée mais devenir plus équitable. Le PS promet de combattre par tous les moyens un éventuel retour au statut de saisonnier ou aux contingents. Au lieu de débaucher du personnel à l'étranger, la Suisse doit investir beaucoup plus dans la formation de ses propres spécialistes et veiller à ce que les femmes, les personnes de plus de 50 ans et les migrant-e-s établis en Suisse accèdent davantage au marché du travail. Ceci passe par une offensive pour la formation, davantage de crèches, de nouveaux modèles d'horaires de travail et la reconnaissance des diplômes. Des investissements supplémentaires dans les transports publics, un meilleur aménagement du territoire et une nouvelle politique fiscale doivent en outre garantir une meilleure répartition des bénéfices et des charges d'une Suisse ouverte que par le passé.
- Dès que le blocage actuel des relations entre la Suisse et l'UE sera surmonté, le PS s'engagera pour la signature de nouveaux accords importants : pour la pleine participation de la Suisse au programme de recherche Horizon 2020, au programme universitaire Erasmus+ et au programme Europe Créative qui englobe entre autres les programmes européens de promotion de la culture et du cinéma Media. Le PS défend également le développement de la participation sectorielle de la Suisse au marché intérieur ainsi que la signature de nouveaux accords concernant l'électricité et l'énergie, la chimie (REACH) et les prestations financières.

Contexte

Après l'abandon brutal du taux plancher du franc suisse par rapport à l'euro, l'économie extérieure suisse est au pied du mur. Les grandes incertitudes sur l'avenir des relations entre la Suisse et l'UE sont elles aussi néfastes à la place économique suisse. La signature prévue de l'accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre l'UE et les Etats-Unis (TTIP) pourrait présenter des inconvénients supplémentaires pour l'économie suisse. Face à ces défis, le standard de qualité suisse est toujours à la pointe en comparaison internationale. La paix sociale, la qualité de la formation, des infrastructures et du service public, la stabilité politique et la haute qualité de vie sont ses atouts. Les piliers du modèle à succès Suisse sont aujourd'hui remis en cause par une partie de l'élite économique suisse représentée par Economiesuisse. Avec sa politique agressive en faveur de baisses d'impôts, elle n'hésite pas à saper le standard de qualité suisse et à transformer le pays en site offshore qui bâtit sa compétitivité sur le contournement des normes internationales. L'agitation antieuropéenne poursuit elle aussi l'objectif stratégique de contourner le droit européen pour libéraliser à marche forcée le commerce avec des Etats émergents souvent peu démocratiques comme la Chine, la Russie ou l'Inde.

Ce que nous défendons

Le PS ne veut pas d'une économie au service de quelques rares privilégiés. Elle doit être au service de toutes et tous. Le standard de qualité suisse exige plus d'investissements dans la cohésion sociale, la formation, l'innovation, les infrastructures et la qualité de vie et non une politique fiscale qui mine les performances de la Suisse et de ses partenaires. Le PS veut un commerce équitable, pas un simple libre-échange. Il plaide pour une politique d'entreprise respectueuse des normes de travail, sociales et environnementales, ainsi que des normes des Etats partenaires. Celles-ci doivent être réglés de façon contraignante au plan bilatéral et multilatéral et être effectivement appliquées. Les entreprises opérant au plan transnational doivent contribuer au respect des droits humains et leur responsabilité doit pouvoir être engagée en la matière. La réalisation de cet objectif suppose la mise en place d'obligations de diligence efficaces, d'une comptabilité transparente, une plus forte influence des organisations internationales et notamment de l'Organisation internationale du travail (OIT) ainsi qu'un multilatéralisme fort mais en aucun cas davantage d'accords bilatéraux de déréglementation.

Les acquis du PS

- Sous pression du PS, le Conseil fédéral a reconnu que les accords de libre-échange signés devaient comporter des clauses en matière de développement social et écologique durable ainsi qu'en matière de respect des droits humains.

- Le PS a aussi obtenu l'enracinement du droit à la réglementation ainsi que l'interdiction d'abaisser les normes de travail et environnementales en place dans les premiers accords sur la protection des investissements.
- Il a par ailleurs réussi à ce qu'après une longue pause, la Suisse signe et ratifie de nouveau des conventions de l'Organisation internationale du travail OIT.
- Sous la pression du PS, le Conseil fédéral a pris des initiatives de politique étrangère en faveur d'une politique migratoire globale qui renforce les chances de la migration par une action internationale cohérente tout en réduisant ses risques.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- En tant que grande plaque tournante du commerce de matières premières, la Suisse doit prendre des mesures efficaces contre «la malédiction des matières premières». En effet, la plupart des pays riches en matières premières sont gouvernés par des régimes corrompus, les droits humains y sont foulés aux pieds et les richesses accaparées par quelques-uns. Ces mesures englobent une obligation de diligence accrue pour les grands groupes, une comptabilité transparente avec des chiffres consolidés par pays et une surveillance performante en Suisse.
- La politique économique extérieure doit de nouveau se tourner davantage vers l'Europe et réexaminer en profondeur la priorité donnée jusque-là aux douteux « marchés émergents » outremer.
- Les accords bilatéraux de libre-échange avec l'AELE doivent comporter des clauses sur le développement social et écologique durable ainsi que sur le respect des droits humains. Ils doivent également prévoir des mesures institutionnelles efficaces pour que ces dispositions soient effectivement appliquées.
- L'actuel enchevêtrement d'accords bilatéraux de protection des investissements signés par la Suisse, qui dépasse la centaine d'accords, doit être réexaminé et prendre une dimension durable. Tous doivent intégrer le droit à la réglementation, l'interdiction de dégrader des normes pour en tirer des avantages concurrentiels, un renforcement des instances judiciaires nationales à la place de l'accès beaucoup trop aisé aux très opaques tribunaux arbitraux internationaux. Des prescriptions en matière de transparence et d'obligations de diligence pour les investisseurs doivent s'y ajouter.
- Le PS refusera tout accord de libre-échange qui menace le service public, les monopoles publics, les règles protégeant les travailleurs-euses, la santé publique, les données personnelles ou l'environnement, qui entrave la régulation des marchés financiers. Les éventuels tribunaux arbitraux doivent répondre à de fortes exigences en matière de transparence et au niveau du principe d'état de droit. Ils doivent concéder à la société civile un droit de procédure et d'action et ne peuvent être saisis qu'en dernier recours, lorsque toutes les instances judiciaires nationales ont préalablement rendu leur jugement.
- La politique monétaire doit donner une chance à l'industrie exportatrice suisse. L'énorme pression de l'appréciation ne doit pas servir de prétexte pour vider de leur contenu les vraies bases du standard de qualité suisse que sont la formation, les infrastructures, le service public ou encore la qualité de vie.
- La politique environnementale globale de la Suisse doit être renforcée et des objectifs climatiques planétaires contraignants doivent être formulés et mis en œuvre.

POUR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE ACTIVE ET SOLIDAIRE ET DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES FORTES

Contexte

Une grande partie de la politique étrangère de la Suisse n'est guère connue du grand public. Celle-ci va bien au-delà des prestations de services que la Suisse a fournies, par exemple, dans le cadre de sa présidence de l'OSCE en 2014. Ainsi, la Suisse fait partie des Etats membres prestigieux des Nations Unies où sa voix est reconnue dans divers domaines, dont la sécurité humaine, la protection du climat, le droit international et la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. La Suisse exerce aussi son influence au sein du FMI et de la Banque Mondiale en formant un groupe de vote avec la Pologne, la Serbie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et le Turkménistan. Privée d'alliés puissants et souvent livrée à elle-même, la Suisse ne peut pas exercer l'influence qui lui revient en tant que place financière d'importance mondiale et de puissance économique moyenne. Son absence aux sommets du G-20 en témoigne. La Suisse ne s'est pas suffisamment mise en réseau avec des partenaires pour défendre efficacement ses intérêts; elle se montre beaucoup trop timide sur les questions de justice et de solidarité internationales. Un pays aussi riche que la Suisse ne peut pas s'offrir le luxe de refuser de contribuer à la résolution des enjeux planétaires ou européens. Ce n'est pas en faisant cavalier seul mais bien à travers un investissement multilatéral large et fort que l'on peut défendre efficacement des intérêts et renforcer la capacité d'action démocratique.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour une politique étrangère active, en réseau avec des partenaires forts, axée sur le multilatéralisme et dotée de suffisamment de ressources. En vertu de la Constitution (article 54 alinéa 2), la Confédération « contribue notamment à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles ». Ces buts sont valables pour toutes les relations étrangères de la Suisse, y compris pour l'économie extérieure et les questions de sécurité. Dans cet esprit, la cohérence de la politique extérieure doit être sensiblement améliorée. Le PS milite pour une Organisation des Nations Unies forte et des organisations multilatérales solides qui respectent et développent le droit international. Ce n'est pas le pouvoir des puissants mais la force du droit qui doit prévaloir. Pour le PS, les droits humains politiques, sociaux, économiques et culturels sont au cœur de toute société humaine. Ils sont universels et indivisibles; tout individu doit pouvoir en jouir sans conditions. Le PS se revendique aussi comme le parti de la paix. Nous entendons promouvoir la paix avant tout en créant des conditions justes ainsi qu'en favorisant le développement social et durable avec la participation démocratique de toutes les parties prenantes. Sans développement, il ne saurait y avoir de paix ni de sécurité. En même temps, nous sommes aussi conscients qu'il ne

saurait y avoir de développement sans paix ni sécurité. Nous entendons contribuer aux deux aspects en assumant pleinement notre responsabilité qui est de former un rempart efficace à la violence.

Les acquis du PS

- Avec l'appui du PS, la Suisse a renforcé son engagement au sein des Nations-Unies, persévéré activement dans sa candidature à un siège au Conseil de sécurité et déposé, conjointement avec des Etats du monde entier partageant les mêmes idées, des propositions pour réformer ce principal organe des Nations-Unies.
- Le PS a contribué à ce que la Suisse adhère aux conventions de l'ONU relatives aux droits des personnes handicapées et pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Il a aussi contribué à ce que le Conseil fédéral fasse avancer le dossier de l'adhésion de la Suisse à la Charte sociale européenne en éliminant des obstacles dans le domaine des salaires des apprentis.
- La Suisse a adhéré à la Convention des Nations Unies sur le commerce des armes ainsi qu'à la Convention sur les armes à sous-munitions. Le PS a également soutenu le Conseil fédéral dans sa politique en faveur du démantèlement total des armes de destruction massive et de l'élaboration de directives contraignantes pour les entreprises de sécurité privée opérant au plan international.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Le PS tient à ce que la Suisse renforce son engagement au sein des Nations-Unies, persévère dans sa candidature au Conseil de sécurité, contribue à la réforme de cet organe important et renforce son réseau au sein de l'ONU.
- La Suisse doit renforcer ses relations multilatérales dans l'ensemble de l'UE et dans le bassin méditerranéen en développant une stratégie globale et harmonisée au plan international pour la paix et la justice sociale. Ce ne sont pas l'exclusion et l'armement mais l'intégration et les intérêts communs qui doivent nous guider.
- Le PS se revendique comme le parti des droits humains. Il veut amener la Suisse à mettre à profit, de manière ciblée, toutes ses relations avec les Etats dirigés par des régimes autocratiques ou violant les droits humains pour y imposer le respect des droits humains.
- Le progrès social et écologique n'est possible que dans un Etat bien ordonné. La corruption doit être résolument combattue, la participation démocratique doit être renforcée à tous les niveaux et le monopole du pouvoir de l'Etat doit être imposé vis-à-vis des seigneurs de guerre et des sociétés de sécurité privées. Cela suppose une ONU capable d'imposer sa loi, des organisations internationales plus influentes, de solides relations multilatérales et un droit international qui ne laisse aucun crime d'Etat impuni.
- Le PS est en faveur de l'adhésion de la Suisse à la Charte sociale européenne et à une collaboration nettement plus active et constructive avec l'Organisation internationale du travail (OIT). La Suisse doit adhérer plus rapidement aux conventions de l'OIT et les appliquer de manière plus sérieuse que par le passé. Elle doit notamment appliquer enfin la convention OIT n° 98 en assurant une protection efficace contre les licenciements abusifs aux syndicalistes et aux personnes dénonçant des irrégularités (lanceurs d'alerte).

SÉCURITÉ, DROIT PÉNAL ET PAIX



POUR UNE POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT EFFICACE, CIBLÉE SUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, ACTIVE DANS LES ÉTATS FRAGILES ET PROTÉGEANT LES BIENS PUBLICS MONDIAUX

Contexte

La politique de développement et la coopération au développement ne se résument pas à faire l'aumône aux pauvres. Un regard sur ce qui se passe dans le monde suffit à se rendre compte des conséquences dramatiques d'une politique qui ne se préoccupe pas efficacement de la lutte contre la pauvreté, du développement économique durable et de la protection des biens publics mondiaux (climat, paix, contrôle des maladies contagieuses, etc.). Dans un monde globalisé, il est intolérable que plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim tandis qu'un pour cent de la population mondiale accapare autant de fortune que les 99 % restants réunis. Les grands défis planétaires que sont la pauvreté, le climat, le délitement des États, avec tous les problèmes induits tels que les réfugiés, la violence et le terrorisme, déterminent notre avenir commun. Ce serait une tragique illusion que d'imaginer que tous ces défis planétaires peuvent être repoussés à nos frontières, le cas échéant à coups de blindés et de canons. Soit nous parvenons à résoudre ensemble les défis planétaires, soit ils nous se retourneront tôt ou tard contre nous. En sa qualité de principale place mondiale de négoce de matières premières et de numéro un des activités transfrontalières de gestion de fortune pour clients privés, la Suisse a une responsabilité particulière.

Ce que nous défendons

En tant que grande bénéficiaire de la mondialisation, la Suisse doit assumer sa responsabilité, agir au plan international pour un ordre mondial juste et pacifique et améliorer substantiellement, sur le plan quantitatif et qualitatif, sa contribution à la réalisation des objectifs en matière de développement durable. Ces objectifs sont l'expression des besoins et des droits élémentaires dont tout individu devrait pouvoir jouir : être à l'abri de la pauvreté extrême, de la famine et de la violence, bénéficier d'une formation de haute qualité, exercer une activité productive décente, être en bonne santé, avoir un logement ; le droit pour chaque femme de donner naissance à ses enfants sans risquer sa vie ; un monde dans lequel le développement durable prime et dans lequel hommes et femmes sont égaux. Le PS reconnaît que la Suisse soutient les efforts de la communauté internationale en la matière mais le Conseil fédéral doit aussi créer les conditions nécessaires à l'intérieur du pays pour que les différentes politiques sectorielles à portée internationale ne soient pas contradictoires.

Les acquis du PS

- Le PS a su repousser avec succès toutes les attaques contre la décision de principe de 2008 consistant à porter l'aide au développement à 0,5 % du Revenu national brut (RNB) d'ici à 2015.
- La Suisse introduit l'échange automatique de renseignements dans les affaires fiscales avec une quarantaine de pays et accorde une aide administrative sur

demande à 45 états supplémentaires pour les aider à appliquer leur législation fiscale.

- Le PS a inscrit avec succès à l'agenda politique la thématique du négoce de matières premières et celle des flux financiers déloyaux et illicites. Les moyens financiers dont sont privés les pays en voie de développement par ces dérivés dépassent de plusieurs fois le montant de l'aide publique au développement.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- Le PS soutient l'élaboration d'un cadre universel et inclusif post-2015 pour le développement durable et s'engagera pour sa mise en œuvre rigoureuse, y compris en Suisse.
- Les politiques autres que celle de la coopération au développement sont bien plus importantes pour les pays en voie de développement et pour une exploitation durable des ressources naturelles que l'aide publique au développement. C'est pourquoi il faut faire en sorte que toutes les politiques sectorielles, dans les domaines des marchés monétaires, de devises et financiers, de la fiscalité, du commerce, de l'investissement, des technologies, de la migration, etc., soutiennent des objectifs relevant de la politique de développement et ne vident pas celle-ci de son contenu.
- Il ne suffit pas de partager le consensus mondial sur un relèvement de l'aide au développement à 0.7% du revenu national brut ; cet objectif doit plutôt être effectivement atteint et réalisé au vu de la destruction croissante des biens publics mondiaux et notamment du changement climatique. Les prestations financières que la Suisse prend à sa charge dans le cadre de la politique climatique et environnementale internationale ne doivent pas se faire au détriment de la coopération au développement mais doivent faire l'objet d'un financement supplémentaire.
- La Suisse doit s'associer à l'initiative lancée par onze Etats de l'UE et introduire une taxe sur les transactions financières qui endiguera la spéculation internationale et dégagera des moyens financiers pour le développement durable.
- La lutte contre la pauvreté et la protection des biens publics mondiaux sont tout aussi cruciales pour la coopération au développement que les programmes qui s'appuient sur l'importance économique des femmes, renforcent la formation professionnelle et le respect des droits du travail et favorisent la démocratisation. La Suisse doit contribuer au renforcement du rôle de l'Organisation internationale du travail OIT dans la politique de développement. La coopération au développement dans les États fragiles a une importance particulière qui sont confrontés à des conflits persistants, à la violence, à la pauvreté extrême, à un manque de légitimité des régimes en place et à une instabilité gouvernementale.
- La Suisse doit veiller à ce que les élites dominantes dans les pays en voie de développement et les pays émergents ainsi que les groupes internationaux qui y sont présents ne puissent pas tromper leurs peuples par des manipulations fiscales, une présentation « fantaisiste » des comptes et la fuite des capitaux. Les multinationales doivent être contraintes par la loi à rendre des comptes sur le respect des normes environnementales et des droits humains, les infractions étant passibles de sanctions judiciaires. Les règles de présentation des comptes doivent éviter que les multinationales se soustraient à l'impôt ou cachent des pots de vin à l'aide de transfert truqués.

UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE GRÂCE À UNE MEILLEURE SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR TOUT LE MONDE

Contexte

La Suisse fait partie des Etats offrant un niveau de sécurité publique particulièrement élevé en comparaison internationale et il y a lieu de s'en féliciter. Cependant, la sécurité ne s'installe pas d'elle-même mais est le fruit d'un travail de longue haleine sans cesse renouvelé. La base de notre sécurité, une société inclusive, est compromise par de récentes évolutions. En raison du clivage social, de l'exclusion des minorités, de la propagande haineuse contre l'islam et d'autres religions, du rejet brutal des réfugiés qui se noient par milliers dans la Méditerranée et de notre passivité vis-à-vis des conflits non réglés aux portes de l'Europe. Ceci forme un terreau de risques transfrontaliers tels que les filières d'immigration clandestine, la traite humaine, le crime organisé et le terrorisme. En outre, des organisations criminelles et terroristes basées à l'étranger se servent de façon récurrente de la Suisse à des fins logistiques, de blanchiment d'argent ou comme lieu de repli. Il faut y mettre un terme avant que l'irréparable ne se produise.

Ce que nous défendons

La sécurité publique et la sécurité au quotidien sont indispensables à notre qualité de vie. La sécurité est à la fois un bien public et un droit humain qui doit être garanti par l'Etat au titre de service public. Le respect des droits élémentaires, l'application des procédures de l'état de droit et l'indépendance de la justice sont primordiaux. L'armée et les services privés de sécurité doivent également être repoussés de la sécurité intérieure. Le PS a une notion de sécurité aigüe. La sécurité dépend largement des perspectives d'évolution sociales et économiques et aussi des opportunités pour les réaliser dont tout le monde devrait pouvoir disposer. La lutte efficace et ciblée contre la violence, l'insécurité et la criminalité en fait partie. L'Etat porte même une part de responsabilité en matière de sécurité à l'intérieur des ménages. La coopération internationale en matière de sécurité revêt une importance particulière. La criminalité transfrontalière, comme par exemple le crime organisé, la traite humaine ou la cybercriminalité, ne peuvent être combattues avec succès que sur le plan international.

Les acquis du PS

- Grâce à la détermination et à l'habileté du PS, la protection contre la violence armée a été nettement renforcée en Suisse. En 1998, la Suisse connaissait 466 décès par arme à feu (total des suicides et homicides). En 2012, on en recensait encore 222, soit moins de la moitié. Une loi plus stricte sur les armes, un accès moins aisé aux armes militaires et un registre national ont sauvé des centaines de vies humaines.
- Une politique marquée par le PS et formée d'un savant dosage de mesures préventives et répressives a en outre permis d'enrayer l'augmentation de la violence juvénile et même de la faire diminuer. Le nombre de jugements pénaux de mineurs

pour délits avec violences a doublé entre 2000 et 2006 mais a de nouveau baissé de 65% depuis. La politique efficace à laquelle le PS a largement contribué associe une culture de bienveillance, de prévention, d'encouragement social et d'intégration avec une répression ponctuelle et ciblée.

- Le PS s'est aussi opposé à la privatisation de la sécurité. Une nouvelle loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger a été adoptée en 2013. Celle-ci interdit la participation aux hostilités et les prestations de sécurité privées en relation avec des violations graves des droits humains.
- Grâce au PS on a aussi pu développer la coopération transfrontalière dans la lutte contre le crime, rendre la traite humaine plus difficile et mettre davantage de moyens au service de la lutte contre la cybercriminalité mais il reste encore beaucoup à faire dans ces domaines.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- La protection des infrastructures sensibles (approvisionnement en électricité, transports, Internet, etc.) a longtemps été négligée. Il faut plus de planification préventive, définir des compétences sans ambiguïté et mettre à disposition des ressources financières et humaines supplémentaires, à la fois pour le secteur privé et pour les pouvoirs publics.
- Il faut faire plus d'efforts dans la lutte contre la cybercriminalité en particulier. Toutes les infrastructures critiques sont connectées à Internet quelque part, tout comme notre vie quotidienne. La protection des systèmes informatiques et la sûreté des données sont d'utilité publique, qu'il s'agisse des données des personnes privées ou de celles des autorités publiques.
- La coopération transfrontalière dans la lutte contre le terrorisme et d'autres crimes prend de plus en plus d'importance. La coopération policière, judiciaire et des services de renseignement avec l'UE doit être approfondie tout en préservant les droits élémentaires et Schengen doit être développé en conséquence.
- Les effectifs du corps des garde-frontières et des corps de police cantonaux doivent être renforcés tandis que l'armée et les services de sécurité privés doivent être écartés de la sécurité intérieure. En outre, toute affectation de l'armée à des services de sécurité pour le compte d'autorités civiles doit obligatoirement être autorisée par le Parlement.
- Tout individu a droit à la sécurité. La sécurité est une et indivisible. Ce n'est pas l'exclusion mais l'intégration qui garantit plus de sécurité. Le PS défend une législation efficace en matière d'intégration et demande nettement plus de moyens fédéraux pour promouvoir l'intégration.
- L'utilisation privée de technologies de surveillance et de drones doit être restreinte. La sécurité ne doit pas être privatisée dans ce domaine et la protection des données doit être garantie.
- L'état de droit n'est pas l'apanage de quelques nantis; il doit être au service de tout le monde. La protection juridique, en particulier, doit être améliorée pour les personnes aux ressources financières limitées.
- La Confédération doit contraindre les cantons à mettre en place des unités d'intervention contre la violence domestique, à créer des refuges pour les victimes de violences et à renforcer l'action auprès des victimes et des auteurs de violences.

Contexte

Depuis un certain nombre d'années, on observe une tendance, dans les médias et certaines franges de l'opinion et de la politique, à développer un discours sur la délinquance qui occulte ses causes sociales (manque de formation et d'intégration, fort taux de chômage des jeunes chez les migrant-e-s). Pour résoudre ces dysfonctionnements, on en vient à définir des sanctions de plus en plus lourdes en cas d'infraction, c'est-à-dire à combattre les symptômes, et non leurs causes.

Cette application aussi partielle et uniforme du droit pénal n'est ni adéquate, ni proportionnée, car elle ignore que ce qui dissuade les criminels de passer à l'acte n'est pas tant la sévérité des peines que la probabilité de se faire prendre.

En 2007, la nouvelle partie générale du code pénal (PG CP) est entrée en vigueur. Depuis lors, de très nombreuses critiques se sont fait entendre. Elles ont surtout visé les dispositions qui tendent à remplacer, dans une large mesure, les courtes peines privatives de liberté par des peines pécuniaires ou du travail d'intérêt général. Aussi, elles ont mis en doute l'effet préventif de la peine pécuniaire avec sursis.

En juin 2015, le Parlement adoptera, selon toute vraisemblance, une réforme dans laquelle le PS s'est largement investi. Il s'est agi pour le PS de tenir compte des critiques émanant de différents maillons de la chaîne pénale mais de ne pas céder à l'alarmisme ambiant mais d'examiner attentivement l'évaluation scientifique des effets de l'entrée en vigueur du code pénal de 2007. Sans dogmatisme, dans les grandes lignes, le PS s'est montré favorable à la réintroduction des courtes de peines privatives de liberté tout en maintenant la possibilité de prononcer des peines pécuniaires et d'introduire le recours au bracelet électronique à l'échelon national, de manière à décharger les établissements pénitentiaires.

Ce que nous défendons

Le PS considère que le droit pénal est un régulateur social important dont nous ne pouvons nous passer. Mais il estime que les dispositions pénales ne peuvent intervenir que là où les dispositions du droit civil ont échoué. Avant de promulguer de nouvelles normes pénales ou de les renforcer, il faut vérifier leur bien-fondé et évaluer dans quelle mesure le droit existant suffit à interdire les agissements non souhaitables dans la société.

Pour le PS, la priorité revient à la protection des victimes. Cela nécessite de renforcer les droits des parties civiles, le droit à l'information et de mieux protéger les témoins, notamment les migrants (autorisation de séjour et protection jusqu'à la fin de la procédure et, p. ex. en cas de trafic d'êtres humains, même au-delà).

Le PS s'inscrit résolument en faux contre le bricolage du système pénal. Certaines infractions ne doivent pas faire l'objet de sanctions renforcées en réaction à des événements isolés. Il faut adopter une démarche systématique, qui repose sur des faits

scientifiques, étayés et chiffrés. Cette démarche doit aussi s'appliquer à la définition de la politique en matière de criminalité. La politique en matière de criminalité se définit comme « l'ensemble des procédés par lesquels le corps social organise les réponses au phénomène de la criminalité » avec le droit pénal comme « noyau le plus dur ». Cette dernière doit être construite à partir de l'analyse de données concernant la criminalité observée dans les différentes régions de notre pays ainsi que sur des théories scientifiques. Ensuite, elle peut être appliquée, puis évaluée. Le cas échéant, modifiée.

On observe toutefois à travers le pays que les politiques en matière de criminalité définies dans les cantons sont rarement fondées sur des connaissances objectives et scientifiques. Au contraire, ce sont très souvent les événements et l'actualité qui fondent les décisions politiques et les politiques publiques, souvent développées dans l'urgence et sans questionnement de leur pertinence. On sait par ailleurs que les débats en lien avec la politique en matière de criminalité s'enflamment rapidement, sont extrêmement émotionnels, particulièrement lorsqu'ils font suite à des drames ou à des dysfonctionnements des organes et institutions de contrôle. Le PS prône par conséquent une approche raisonnée concernant les politiques en matière de criminalité.

Les acquis du PS

- La réforme du droit des sanctions a été largement influencée par le PS.
- Le PS a réussi à maintenir le montant minimal du jour-amende à 10 francs au lieu de l'augmenter sans exception à 30 francs, ce qui aurait mené des personnes sans ressources financières à purger des peines de substitution, dont les coûts auraient été bien plus importants pour la collectivité et, en même temps, été une grande injustice sociale.
- Le PS s'est aussi battu pour conserver une hiérarchisation des peines. Il était important qu'entre les différents types de sanctions (jours-amendes ou prison ferme, par exemple), la loi fixe le dispositif de base auquel le tribunal doit d'abord avoir recours et qui doit ensuite être envisagé pour éviter la récidive. Sans hiérarchie, nous assisterions dans la pratique à une inégalité de traitement entre les différents cantons qui ne serait pas acceptable et qui devrait tôt ou tard être réglée. En outre, la surpopulation carcérale serait aggravée, puisque la réintroduction des courtes peines privatives de liberté, que le PS a aussi soutenue, produira déjà des effets sur le nombre de détenus.
- À l'initiative du PS, le Parlement a adopté un élargissement du droit d'information des victimes.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- L'harmonisation du cadre pénal dans la partie spécifique du code doit être mesurée et ne pas se résumer à un simple renforcement des sanctions en vigueur.
- Les principes fondamentaux du droit pénal que sont la présomption d'innocence et le principe de proportionnalité doivent être maintenus et renforcés.
- Le pouvoir d'appréciation des juges ne doit pas être limité par des peines automatiques ou plancher ou encore des sanctions personnelles à l'encontre des juges ou des autorités d'exécution.

- L'adaptation du Code de procédure pénale doit être mesurée et doit se baser sur des constats établis et évalués dans la pratique.
- Les autorités de poursuite pénale doivent disposer de davantage de ressources, pour que les comportements délinquants soient, le plus rapidement possible, suivis de conséquences. Des moyens supplémentaires doivent notamment être accordés aux autorités pénales des mineurs pour qu'un travail éducatif efficient soit accompli, en particulier avec les jeunes délinquants récidivistes.
- Il faut accorder davantage d'importance à la criminalité économique et la combattre plus efficacement. Les infractions pénales sur les marchés financiers, le blanchiment d'argent dans l'immobilier, l'exportation de matériel de guerre vers des zones en conflit et le droit pénal fiscal, notamment, doivent faire l'objet d'une plus grande attention.
- Il faut lutter contre la surpopulation carcérale. Importante dans l'ensemble du pays et particulièrement aigüe en Suisse Romande, la surpopulation carcérale est dangereuse pour le personnel pénitentiaire ainsi que pour les détenu-e-s. De plus, les mesures thérapeutiques et éducatives, indispensables à la resocialisation et à la prévention de la récidive, ne peuvent être assurées dans des conditions de surpopulation. Par conséquent, des solutions doivent être trouvées à l'échelon national en matière de planification de construction de places afin de garantir des conditions de détention dignes et en adéquation avec les missions de resocialisation qui incombent à la prison. Dans l'ensemble, il convient de viser l'introduction de standards nationaux contraignants en matière d'exécution des peines (conditions d'incarcération dignes, occupation, semi-liberté, niveau d'expertise dans l'établissement du degré de dangerosité).
- En outre, des solutions doivent aussi être trouvées pour permettre aux détenus condamnés à une mesure d'internement selon l'article 59 du code pénal de pouvoir être pris en charge dans des établissements thérapeutiques spécifiques. En effet, à l'heure actuelle, on compte plus de 800 détenus condamnés à une telle mesure en Suisse. La plupart purgent leur peine en prison et non dans des structures médicales.
- Enfin, il convient d'harmoniser, pour les criminels à risque, la pratique de l'approche centrée sur l'infraction en se focalisant sur tous les aspects du comportement du délinquant ou sur les dispositions de ce dernier en termes de risque si on veut prévenir la récidive. Les modalités de l'exécution de la peine et les interventions doivent se faire en fonction des risques de récidive et des besoins de traitement du délinquant. Pour atteindre ce but, il est nécessaire d'étendre les bonnes pratiques en la matière dans certains cantons à l'ensemble de la Suisse et de former des spécialistes, dont le régime pénitentiaire manque actuellement.
- L'aide aux victimes doit être renforcée, en particulier en ce qui concerne toutes les formes de violences domestiques. Pour le PS, il est indéniable que les dispositions révisées de la Loi sur les victimes en matière de financement (réparation morale et dommages-intérêts) sont défavorables aux victimes et qu'elles devront être corrigées. Il faudra que les aspects à caractère préventif entrent davantage en ligne de compte dans cette loi.

POUR UNE POLITIQUE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ À LA HAUTEUR D'UN 21ÈME SIÈCLE MONDIALISÉ

Contexte

La Suisse se trouve au cœur d'un large périmètre d'Etats démocratiques et stables qui partagent les mêmes valeurs fondamentales. Elle jouit ainsi d'une situation très confortable en matière de sécurité. Cependant, la guerre fait à nouveau rage aux portes de l'Europe. Jamais, depuis 1945, il n'y eut autant de réfugié-e-s. Les zones d'instabilité sont éloignées géographiquement, mais ont un impact sur la sécurité en Suisse au vu des liens internationaux. Le terrorisme constitue un risque permanent. On note de nouveaux risques de nature civilisationnelle affectant la sécurité en Suisse. La plupart des risques ne peuvent pas être combattus avec des moyens militaires conventionnels mais la Suisse préfère affecter ses ressources financières et personnelles limitées en priorité à une armée qui, du point de vue de ses effectifs et de son équipement est beaucoup trop axée sur un scénario de conflit obsolète. Avec le développement de l'armée, le Conseil fédéral a engagé une réforme dans le bon sens : une armée plus petite, plus souple avec moins de matériel lourd comme des chars ou de l'artillerie. Toutefois, le Conseil fédéral persiste à renâcler devant la coopération internationale. Il en découle une militarisation de la sécurité intérieure et la mise sur la touche de la Suisse pour la constitution d'une architecture de sécurité européenne ainsi que pour les missions mixtes civiles et militaires des Nations-Unies qui préviennent, endiguent et pacifient avec succès de nombreux conflits.

Ce que nous défendons

Dans le monde globalisé actuel, les grands défis de la Suisse en termes de politique de paix et de sécurité ne se situent ni à l'intérieur du pays, ni à ses frontières. Ils sont au contraire le résultat d'enchaînements de plus en plus longs et souvent planétaires. Des évolutions apparemment lointaines de certains Etats, de l'économie, de l'écologie et de la culture se répercutent sur la sécurité de la Suisse. Des chars et canons postés le long de la frontière nationale n'y seraient d'aucun secours. Il est par conséquent primordial pour le PS que la politique de paix et de sécurité de la Suisse soit enfin mise au diapason d'un 21^e siècle mondialisé, qu'elle participe activement à la scène internationale et qu'elle apporte une contribution adéquate.

Les acquis du PS

- La défaite cinglante de l'alliance de la droite à l'occasion de la votation du 18 mai 2014 a été un succès retentissant pour le PS. L'acquisition des nouveaux avions de combat Gripen a été rejetée par une nette majorité. Le PS est revenu sur le devant de la scène comme une force de poids dans le domaine de la politique militaire.
- Le PS a aussi su contrer avec succès plusieurs attaques bourgeoises contre le service civil. La preuve par l'acte reste déterminante pour l'admission au service civil. Toute forme d'examen de conscience reste ainsi exclue.

- Le PS s'est engagé avec succès pour la poursuite de l'engagement suisse, pour la promotion civile de la paix et le renforcement des droits humains, en contribuant à ce que l'importance fondamentale de la question des sexes reste reconnue en matière de paix et de sécurité (« gendering security »). Le PS a également contribué à la poursuite de l'engagement de militaires suisses au Kosovo (Swisscoy).
- Le PS a veillé à ce que le désarmement nucléaire figure à nouveau à l'agenda politique. Il a fait voter une motion aux Chambres fédérales qui contraint le Conseil fédéral à s'engager au Proche et au Moyen Orient pour la création d'une zone libre d'armes de destruction massive. Le PS a aussi apporté son soutien au Conseil fédéral pour lancer le débat sur l'incompatibilité entre les armes nucléaires et le droit international découlant de la Convention de Genève.

Ce que le PS veut réaliser entre 2015 et 2019

- L'armée est trop grande, trop coûteuse et son équipement est inapproprié. Elle doit enfin s'adapter aux risques d'un 21^e siècle mondialisé. Le Développement de l'armée (DEVA) va dans le bon sens mais reste trop timide. Il faut une coopération européenne renforcée, des missions de promotion de la paix plus nombreuses, meilleures et plus rapides avec des troupes mais aussi des forces de police, un seuil plus élevé pour les interventions de sécurité intérieures, moins de troupes mécanisées (blindés et artillerie), une nette réduction des effectifs et du coût de l'armée à un plafond de 4 milliards de francs au maximum par an.
- Le PS défend le service civil. La preuve par l'acte doit rester l'élément déterminant pour l'admission au service civil. Le PS rejette toute forme d'examen de conscience. Les requêtes de service civil doivent pouvoir être déposées à tout moment. L'éventail des missions possibles doit être élargi.
- La politique de paix de la Suisse doit être valorisée sur le plan institutionnel dans toutes ses dimensions et être reconnue comme un domaine politique à part entière. Des relations durables et dotées de ressources suffisantes avec la société civile qui peut et doit jouer un rôle important dans les processus de paix en font partie. Il faut également augmenter le crédit cadre en faveur de la promotion civile de la paix et du renforcement des droits humains doit 2016–2019.
- Quand le monopole de la force se retourne contre le peuple dans les Etats corrompus ou déliquescents et quand les seigneurs de guerre sèment la terreur, les Nations-Unies doivent protéger la population civile dans le cadre d'un système de sécurité collective en contribuant ainsi à davantage de non-violence et de sécurité humaine. Les opérations de promotion militaire de la paix de la Suisse doivent être développées et s'inscrire dans un concept global incluant la politique extérieure, la politique de développement, la politique de paix et la politique de sécurité. Outre le contingent présent au Kosovo, un second contingent de soldats de la paix doit veiller à la sécurité en Europe et au-delà.
- L'importance fondamentale de la question homme-femme pour la paix et la sécurité doit être plus largement reconnue (sécurité sexo-spécifique).
- Le PS demande l'ouverture de négociations avec l'UE pour un accord cadre pour les opérations de paix et un nouveau rapprochement avec la politique commune de sécurité et de défense de l'UE.

